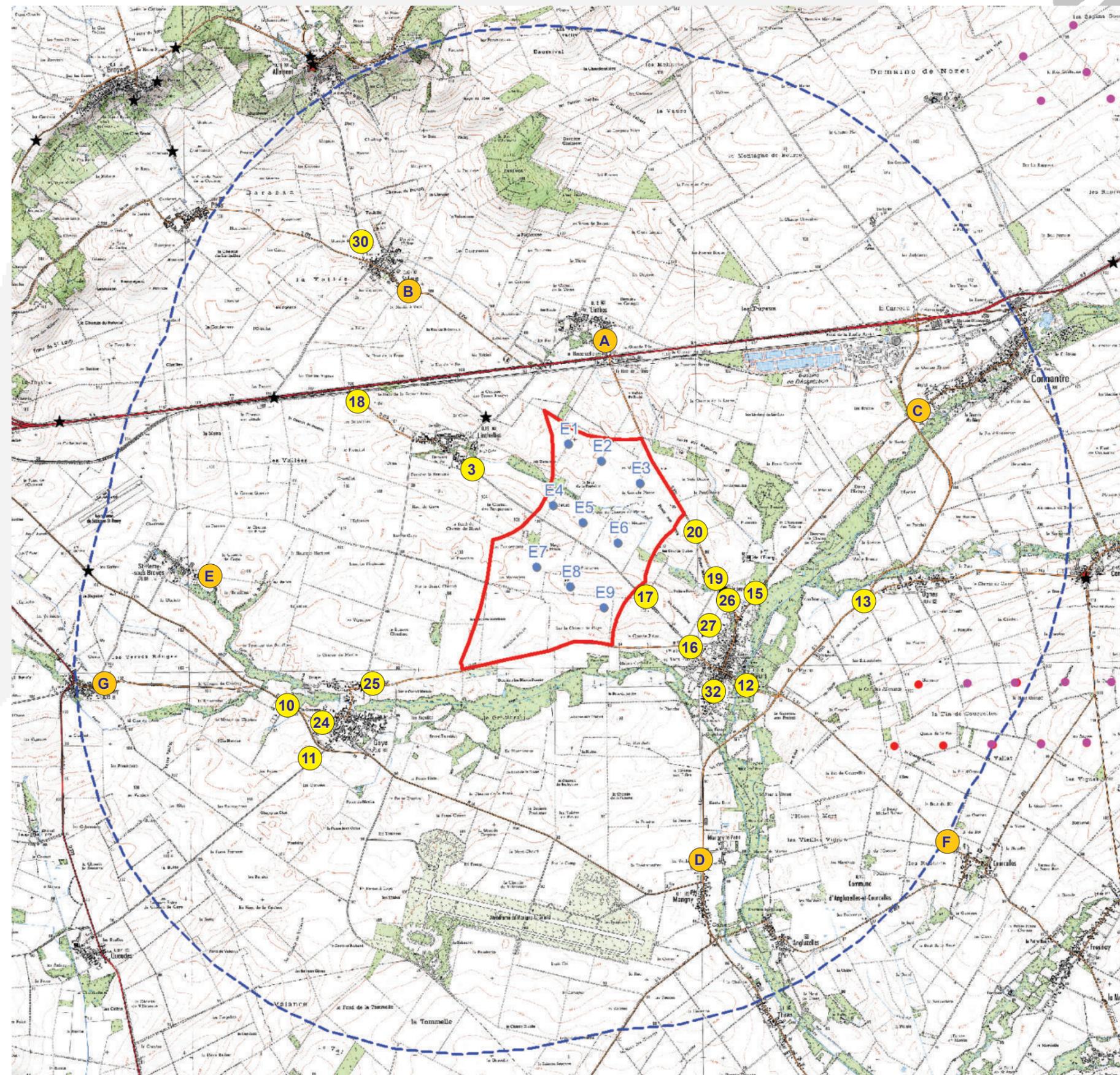


## F.1.3 - Localisation de l'ensemble des points de vue (5km)



### LÉGENDE :

- 1 Repérage des photomontages initiaux (2018)
- A Repérage des photomontages complémentaires (complétude 2020)
- Parcs éoliens accordés et installés
- Parcs éoliens accordés mais non installés
- Parcs éoliens en cours d'instruction
- Parcs éoliens refusé (en recours)
- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Rayons de 5/10/15 et 20 km autour de la zone de projet
- Limite départementale 51/10

## F.1.4 - Méthodologie de réalisation des photomontages

### MÉTHODOLOGIE DE RÉALISATION DES PHOTOMONTAGES

#### Définition :

Photomontage pour l'insertion d'un parc éolien.

Le photomontage est réalisé à partir d'un point précis (relevé GPS), il permet de retranscrire l'intégration d'un parc éolien au mieux tout en respectant la perception visuelle d'un observateur Lambda.

#### Méthodologie :

##### SUR LE TERRAIN

#### Réalisation des prises de vue :

Les prises de vue sont réalisées avec un appareil de type reflex de marque Nikon D850 et un objectif 50mm. Cette valeur de focale est utilisée car c'est celle-ci qui se rapproche le plus de la perspective de l'œil humain.

La mise au point est réalisée sur le point hyperfocal (qui permet d'avoir une profondeur de champ infinie pour un sujet se trouvant à une distance définie du point de prise de vue), l'ouverture et la vitesse d'obturation sont gérées manuellement afin d'obtenir une bonne exposition.

L'enregistrement des clichés se fait en fichiers NEF (Nikon Electronic Format) de 8256 x 5504 pixels (45,4Mpx) permettant de pouvoir apporter si besoin des corrections d'exposition sans dégradation de qualité comme c'est le cas avec un fichier JPG.

L'appareil photo numérique est monté sur trépied équipé d'une rotule 3D permettant de supprimer la parallaxe. Tout l'ensemble est mis à niveau à partir du niveau de la rotule réglable sur 3 axes et du niveau à bulles 2 axes monté en lieu et place du flash. La hauteur de prise de vue est de 1,70m.

Toutes les prises de vue sont géolocalisées à l'aide d'un GPS de randonnée dans lequel est enregistré la position des futures éoliennes et des repères dont les coordonnées sont connues, cela permet de positionner ces éléments sur le terrain à l'aide de jumelles azimutées.

Pour certaines prises de vue problématiques (ex : sous ligne HT) les coordonnées sont vérifiées par triangulation à l'aide de repères précis identifiés.

Les prises de vue sont réalisées sur 180° (90° de part et d'autre du point central du projet environ 6 à 7 photos) ou plus si nécessaire en fonction des besoins (Co-visibilité, monuments historiques...).

#### Réalisation des prises de repères :

Nous effectuons un relevé GPS et un relevé azimuté de repères tels que mât des vents, pylône, château d'eau, silos, clochers d'église... permettant la vérification et le calage du placement du parc éolien afin de donner une meilleure perception visuelle du projet.

Un repère identifié nous suffit à caler le parc, mais afin d'obtenir une meilleure précision, nous préférons travailler avec plusieurs repères.

Dans le cas où aucun repère n'est identifiable, nous travaillons avec des repères de type paysage facilement identifiable (forêt, bosquet, haie...).

### LA BASE 3D

#### Réalisation du Modèle Numérique Terrain (MNT)

Nous réalisons à partir des données IGN le modèle numérique terrain correspondant au projet. Ce MNT est géoréférencé en x, y et z, il est réalisé à partir du logiciel Autodesk 3DSMax 2019.

#### 1. Conception Base 3D - Carte et terrain en 3D



#### Finalisation de la base 3D

Cette phase est réalisée sur le logiciel Autodesk 3DSMax 2019 auquel nous avons ajouté des scripts créés en interne par notre programmeur permettant le géoréférencement, la luminosité générale...

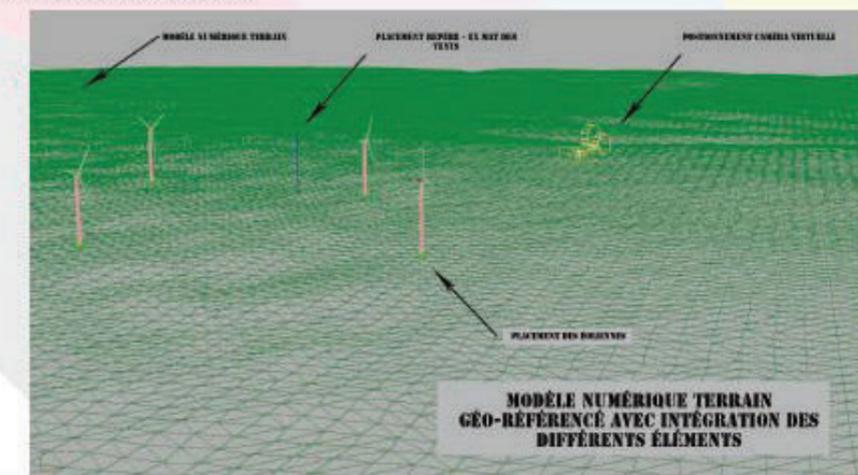
Insertion des éoliennes et des repères identifiés sur le modèle numérique 3D localisés dans l'aire d'étude éloignée, intégrant le projet ainsi que les parcs instruits ou en cours d'instruction.

Création des caméras virtuelles par rapport aux coordonnées GPS de nos prises de vue terrain.

Positionnement et calage de la vue par rapport aux différents repères et de leur azimut.

Travail de la lumière générale sur chaque point de vue en fonction de la date et heure de prise de vue.

Réalisations des rendus des machines.



## F.1.4 - Méthodologie de réalisation des photomontages



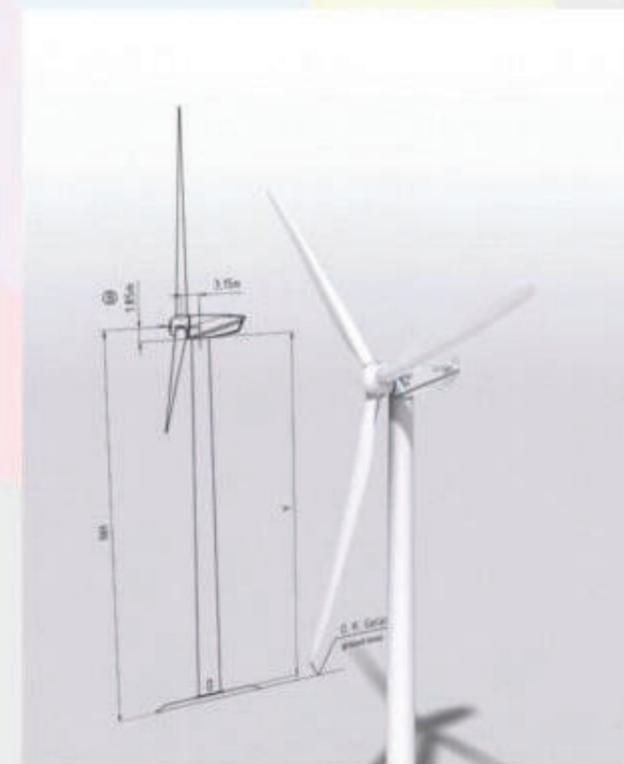
Exemple de Base 3D mappée de la photo satellite avec intégration d'éléments divers (Bâti et végétation, ...)



### Réalisation du modèle de l'éolienne.

Le modèle 3D de l'éolienne ou du poste de livraison est réalisé sur le logiciel Autodesk 3DSMax 2019 à partir des plans fournis par les constructeurs.

Exemple de modèle 3D d'une éolienne:





## F.1.4 - Méthodologie de réalisation des photomontages

### LA POST-PRODUCTION

#### Photomontages

Chaque rendu 3D de nos caméras virtuelles est intégré photo par photo à partir du logiciel Adobe Photoshop CC2019.

Lorsque le parc ou une partie de celui-ci est non visible, nous intégrons les machines en bleu de façon à pouvoir les localiser.

#### Montage et finalisation du panoramique

Une fois les rendus intégrés nous montons à partir de Adobe Photoshop Lightroom Classic le panoramique. Le nombre de photos intégrées varie selon l'enjeu de celui-ci et des diverses demandes faites par les administrations qui diffèrent dans chaque région.

Le panoramique est ensuite traité sur Adobe Photoshop CC2019 afin de nettoyer les parties des éoliennes qui sont masquées par des obstacles naturels ou artificiels (Bâts, végétaux, ligne HT,...).

Exemple : La largeur varie en fonction des éléments à voir comme un parc existant ou un monument...

### LES CAS PARTICULIERS

#### Effets cumulés

Certains projets présentent la particularité d'être dans des zones où se trouvent un nombre non négligeable de parcs éoliens, que se soit des parcs construits, accordés ou en instruction.

Dans ces cas-là, il nous est possible d'ajouter aux photomontages des étiquettes numérotées sur chaque éolienne du projet sur lequel nous travaillons, ainsi que de simuler les différents parcs (accordés et en instruction) à proximité du projet et de les identifier en les différenciant avec des couleurs.

#### Conditions météorologiques

Il est possible que lors du reportage photo, même si nous prévoyons de nous déplacer uniquement quand le ciel est dégagé et avec une bonne visibilité, le ciel soit voilé ou couvert lors de notre arrivée sur le terrain.

Il résulte de ces conditions qu'une fois les éoliennes simulées de façon réaliste, elles soient difficilement visibles du fait du manque de contraste qu'elles ont avec le ciel et de leur immobilité (rotation des pâles).

Pour palier à ce problème, il nous est possible d'augmenter le contraste entre les éoliennes et le ciel afin qu'elles soient visibles plus facilement, quitte à avoir un rendu moins réaliste mais une meilleure perception des machines pour les lecteurs.

## F.1.4 - Méthodologie de réalisation des photomontages



MISE EN PAGE DES PHOTOMONTAGES À 50 ° :

- Calcul de la distance entre l'observateur et le photomontage (d) :

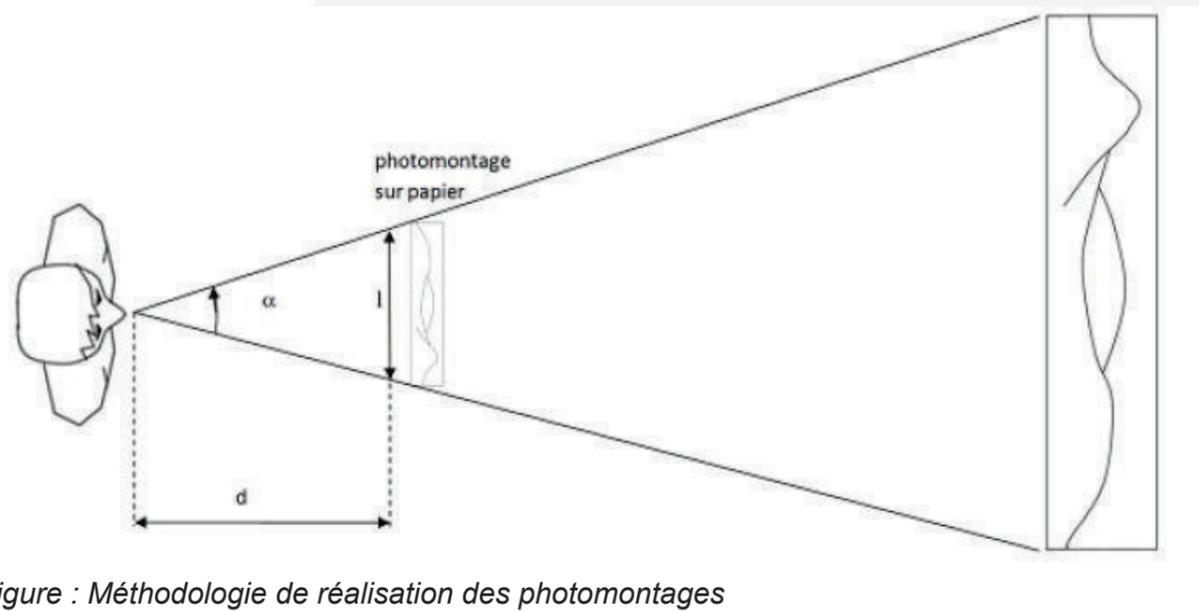


Figure : Méthodologie de réalisation des photomontages

Avec :

d : distance observateur – photomontage

l : largeur papier du photomontage

α : angle de coupe du photomontage

D'après la fonction trigonométrique :

$$\tan (\alpha / 2)=(l / 2) / d$$

$$d=(l / 2) / \tan (\alpha / 2)$$

Exemple pour un photomontage coupé à 50° imprimé sur du A3 (29.7\*42cm), on a :

$$d=(402) / (\tan (50 / 2))$$

$$d \sim 42,8 \text{ cm}$$

Donc l'observateur devra tenir le photomontage coupé à 50 degrés sur un format A3 à 40-45 cm de ses yeux pour avoir une visualisation la plus proche de la réalité.



## F.1.5. Critères de hiérarchisation des impacts visuels



### Critères de hiérarchisation des impacts visuels

Le niveau d'impact doit être évalué par le croisement des enjeux identifiés dans l'état initial et des effets liés au projets (d'ordre visuels dans le cadre du volet paysager). La hiérarchisation des impacts s'établit comme suit :

**- L'impact est considéré comme fort :**

Quand la perception du projet est prégnante \* (rotor visible) au regard d'un élément de patrimoine remarquable (covisibilité directe avec effet de surplomb ou d'écrasement visuel), au regard des éléments structurants du paysage (rapport d'échelle défavorable avec effet d'écrasement par l'éolien) ou au regard de l'habitat en prise directe si les vues sont largement ouvertes sur le projet et dans un contexte exempt d'éolien avant projet. Le rotor des éoliennes dépasse la hauteur du bâti ou des franges végétales localisées en avant-plan. Dans le cadre d'un contexte éolien pré-existant autour du projet, l'impact marquant ne s'applique que dans le périmètre proche du projet, à savoir 5 km. Au-delà, la taille de l'éolienne est réduite visuellement, donc moins prégnante. Le projet se cumule alors à d'autres parcs existants pouvant générer des phénomènes de saturation visuelle.

**- L'impact est considéré comme modéré :**

- si le projet vient renforcer des impacts préexistants sur un élément de patrimoine protégé (rapprochement de l'éolien d'un élément d'intérêt) ou si un impact émergent s'observe mais de façon très partielle et non prégnante.
- si le projet renforce de manière notable la présence de l'éolien (rapprochement physique ou effet de saturation) à partir des points de vue d'intérêt (type belvédère ou paysage d'intérêt, centre-bourg, axe visuel majeur).
- si le projet est en grande partie masqué et présente une perception ponctuelle.

**- L'impact est considéré comme faible :**

- si le projet (perçu intégralement ou partiellement) ne génère pas d'impact supplémentaire ou seulement un impact visuel émergent peu significatif \*\* (sur le patrimoine ou le cadre de vie).
- ne concerne pas un élément de patrimoine protégé ou reconnu.

**- L'impact est considéré comme nul** lorsque le projet n'est pas visible. Toutefois si des perceptions partielles sont possibles en vues hivernales ou en vision dynamique (à proximité du point de vue), l'impact peut être de nul à faible.

**Cette méthodologie expose les principales bases de l'appréciation multifactorielle de l'impact visuel des projets éoliens. Elle n'est pas exhaustive, d'autres facteurs peuvent rentrer en ligne de compte comme l'axe de perception (axial ou latéral, la fréquentation des points de vue, le niveau d'appropriation du paysage,...). L'évaluation de l'impact visuel se fait au cas par cas.**

- \* Perception prégnante du projet : les éoliennes focalisent le regard des observateurs et constituent des éléments dominants au niveau du paysage.

- \*\* Impact visuel peu significatif : la perception des éoliennes est partielle et/ou distante. Les éoliennes sont largement dominées par la présence des éléments du paysage, cadre bâti, végétal ou élément patrimonial.

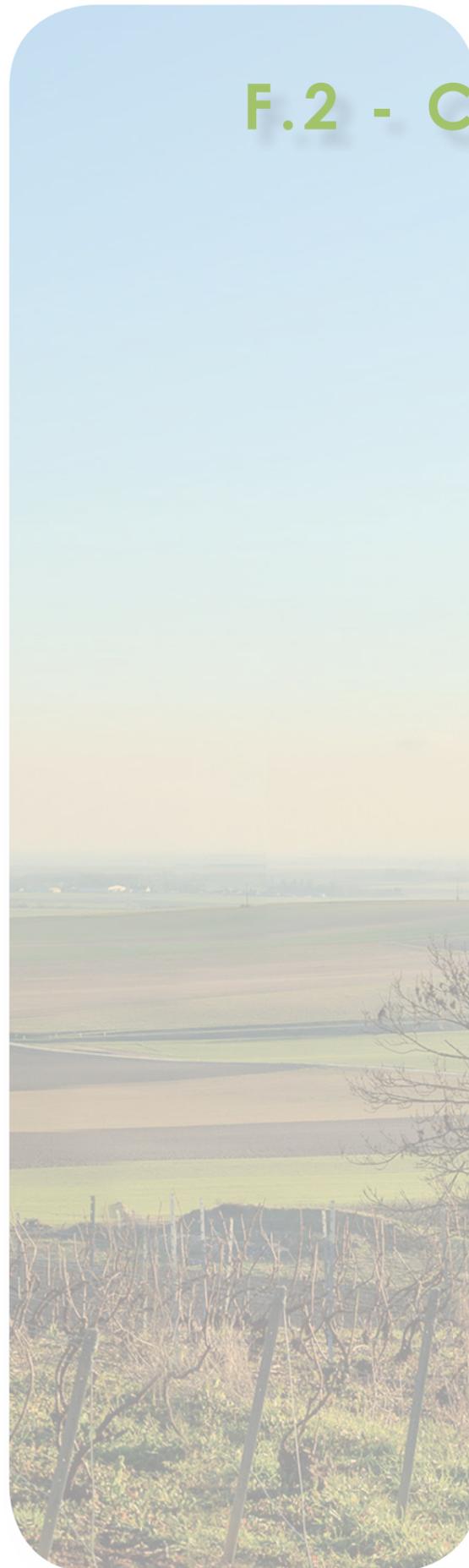
Terminologies principales :

- **Intervisibilité** : La visibilité se définit dès lors qu'un observateur a la possibilité de voir tout ou une partie des éoliennes d'un parc depuis un espace donné.

- **Covisibilité** : On parle de « covisibilité » lorsque le projet et le monument sont soit visibles l'un depuis l'autre, soit visibles ensemble d'un point quelconque. Cette notion de covisibilité n'est pas réservée aux seuls monuments historiques et s'applique également à d'autres espaces protégés, comme les sites protégés.



## F.2 - CARNET DE PHOTOMONTAGES





## F.2.1 - Liste des points de vue initiaux (38u)

Numérotation des photomontages initiaux (2018)	Commune	Lieu	Thème principal
1	Allemant	Centre-bourg	Patrimoine
2	Broyes	Route belvédère	Paysage
3	Linthelles	Entrée nord	Paysage
4	Allemant	Eglise d'Allemant Vue panoramique	Patrimoine
5	Broyes	Route touristique	Paysage
6	Linthelles	Nationale 4	Paysage
7	Sézanne	Nationale 4	Paysage
8	Connantre	Nationale 4	Paysage
9	Saint-Remy-sous-Broyes	Rd 53	Paysage
10	Gaye	Entrée ouest	Habitat
11	Gaye	Entrée sud-ouest	Habitat
12	Pleurs	Entrée sud-ouest	Habitat
13	Ognes	Sortie ouest	Habitat
14	Gaye	Sortie est	Habitat
15	Pleurs	Entrée nord	Habitat
16	Pleurs	Sortie ouest	Habitat
17	Pleurs	Rd 353	Paysage
18	Linthelles	Sortie sud	Habitat
19	Pleurs	Rd 205 - Sortie nord	Habitat

Numérotation des photomontages initiaux (2018)	Commune	Lieu	Thème principal
20	Pleurs	Rd 205 - Plaine agricole	Paysage
21	Fontaine-Denis-Nuisy	Route touristique	Paysage
22	Sézanne	Route touristique	Paysage
23	Sézanne	Route touristique	Paysage
24	Gaye	Centre-bourg	Habitat
25	Gaye	Frange urbaine nord	Habitat
26	Pleurs	Sortie nord	Habitat
27	Pleurs	Frange urbaine nord	Habitat
28	Broyes	Sortie sud-ouest	Habitat
29	Broyes	Route de Péas	Paysage
30	Saint-Loup	Entrée nord	Habitat
31	Linthelles	Entrée nord-est	Habitat
32	Pleurs	Eglise classée	Patrimoine
33	Corroy	Eglise classée	Patrimoine
34	Corroy	Ferme de la Colombière	Patrimoine
35	La Chapelle-Lasson	Sortie nord	Habitat
36	Broyes	Ancienne tuilerie	Patrimoine
37	Mondement-Montgivroux	Monument de la victoire	Patrimoine

## F.2.1 - Liste des points de vue complémentaires (23u)



Numérotation complémentaires (23)	Commune	Lieu	Thème principal
A	Linthes	Rd 205 - Sortie sud	Habitat
B	Saint-Loup	Rd 339 - Sortie sud-est	Habitat
C	Connantre	Rd 305A - Sortie ouest	Habitat
D	Marigny	Sortie nord du village	Habitat
E	Saint-Rémy-sous-Broyes	Sortie est du village	Habitat
F	Angluzelles-et-Courcelles	Sortie nord-est du village	Habitat
G	Chichey	Rd 76 - Sortie est	Habitat
H	Broussy-le-Grand	Belvédère du Mont Aout	Paysage
I	Allemanche-Launay-et-Soyer	Départementale 373	Eolien
J	Fère-Champenoise	Rd 43 - Sortie nord	Eolien
K	Gourgançon	Rd 43 - Sortie nord	Eolien
L	Coizard-Joches	Rd 43 - Hameau de Joches	Paysage
M	Barbonne-Fayel	Rd 951 - Route de Barbonne	Paysage
N	Saron-sur-Aube	Route de St Quentin le Verger	Eolien
O	Villevénard	Haut de Congy	Paysage
P	Chantemerle	Rd 350 - Sortie est	Paysage
Q	Vert-Toulon	Rd 18 - Montagne de Toulon	Paysage
R	Saint-Oulph	Rd 373 - Route d'Étrelles sur Aube	Paysage
S	Fèrebrianges	Rd 343 - Sortie sud	Paysage
T	Champfleury	Rd 71 - Route de Salon	Eolien
U	Bergères-lès-Vertus	Belvédère du Mont Aimé	Paysage
V	Soulières	Rd 40 - Sortie sud	Paysage
w	Blancs-Coteaux	Rd 9 - Route de Vertus	Paysage



## F.2.2 - Guide de lecture des photomontages

### PM 1 - Allemant - Centre-Bourg

COMMENTAIRES PAYSAGERS



Légende voir pages 78-79



PHOTOMONTAGE DE L'EXISTANT EN COULEUR (Angle 100°)

Contexte paysager large avec l'ensemble des projets éoliens existants



PHOTOMONTAGE AVEC LE PARC ÉOLIEN PROJETÉ (Angle 100°)

Panorama avec le parc éolien en couleur (bleu)

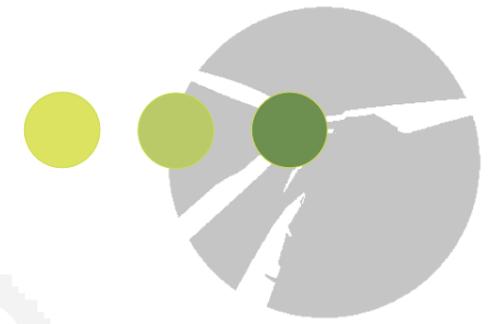


PHOTOMONTAGE AVEC LE PARC ÉOLIEN PROJETÉ (Angle 100°)

Figure : Guide de lecture des photomontages

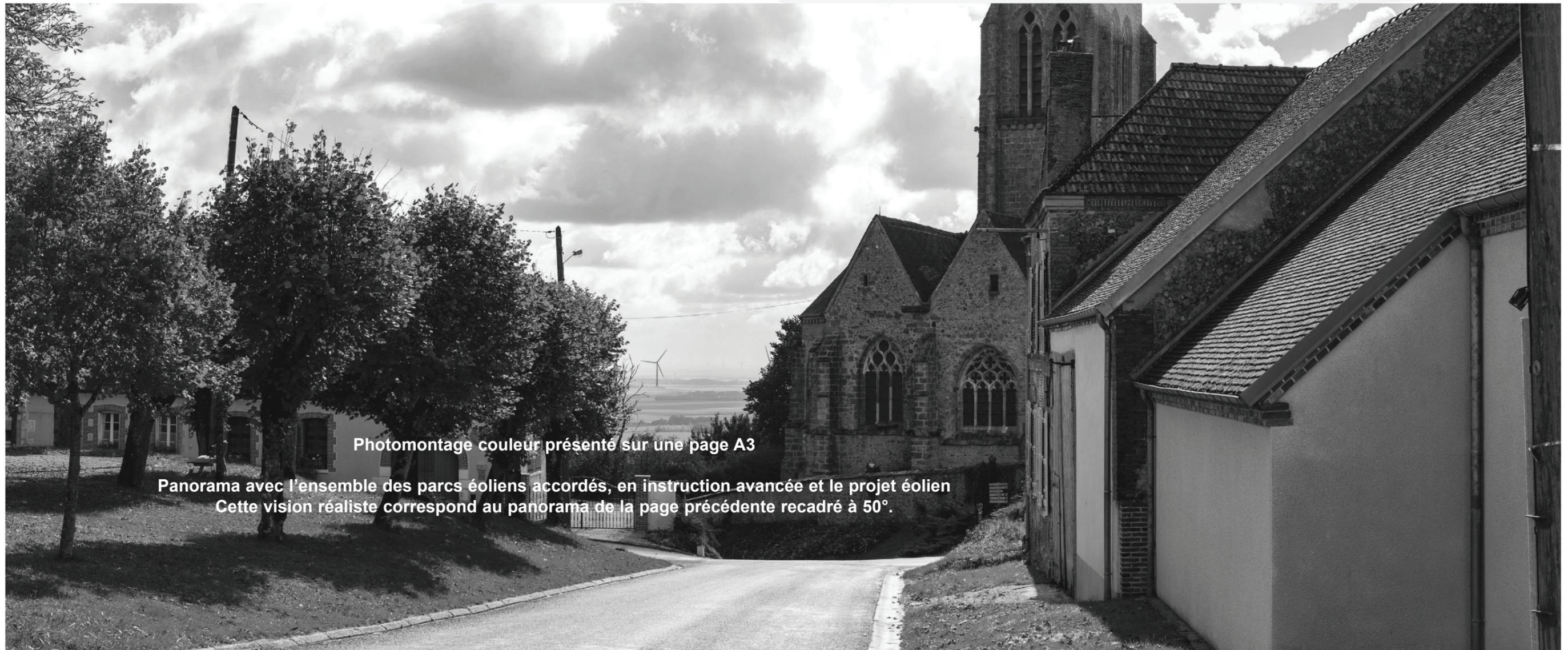
## F.2.2 - Guide de lecture des photomontages

### PM 1 - Allemant - Centre-Bourg



#### PARAMÈTRES DU PHOTOMONTAGE

Position du point de prise de vue : 48°45'40.87"N; 3°47'57.78"E  
Distance à l'éolienne la plus proche : 6027m  
Angle couvert par le panoramique : 150°  
Azimut : 149°  
Altitude: 226m NGF  
Date de la prise de vue : 06/10/2017 - 12:51



Photomontage couleur présenté sur une page A3

Panorama avec l'ensemble des parcs éoliens accordés, en instruction avancée et le projet éolien  
Cette vision réaliste correspond au panorama de la page précédente recadré à 50°.

Vue recadrée à 50° : pour une vision à «taille réelle», tenir le document à 40-45 cm du regard

Figure : Guide de lecture des photomontages

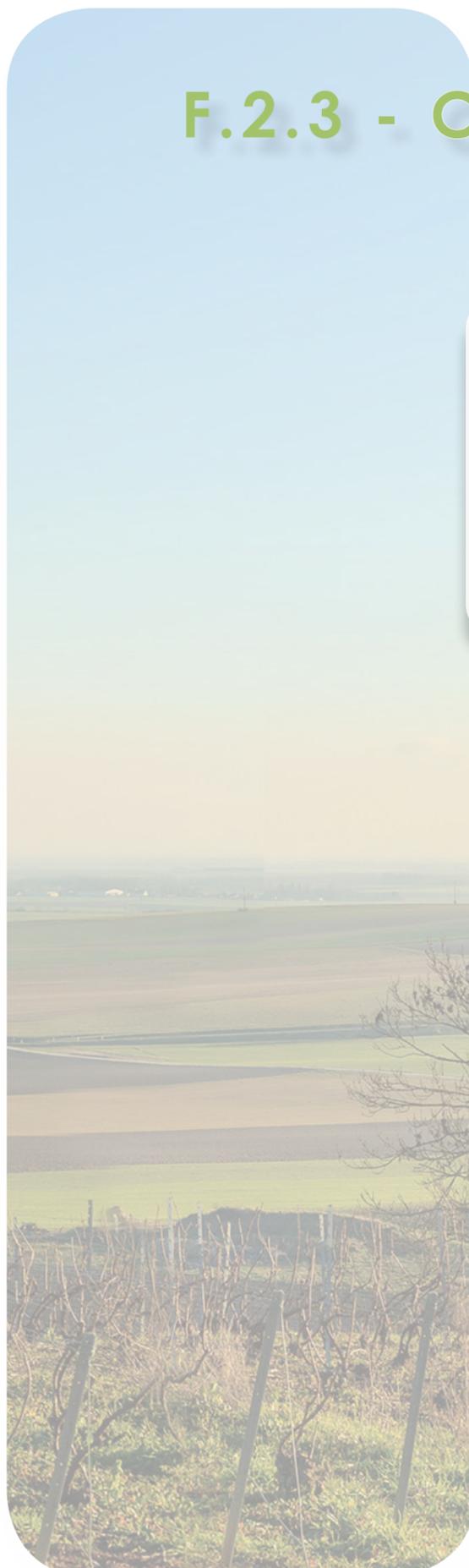


## F.2.3 - CARNET DE PHOTOMONTAGES DU DOSSIER INITIAL (2018)



Le carnet de photomontage du dossier initial (2018) ne présentait pas tous les éléments préconisés dans le guide d'étude d'impact des parcs éoliens de 2016. A donc été ajouté pour chaque photomontage :

- la photo de l'état initial,
- une numérotation des éoliennes projetées,
- un repérage des parcs construits, autorisés, ou en cours d'instruction avec et sans avis de l'Autorité environnementale.



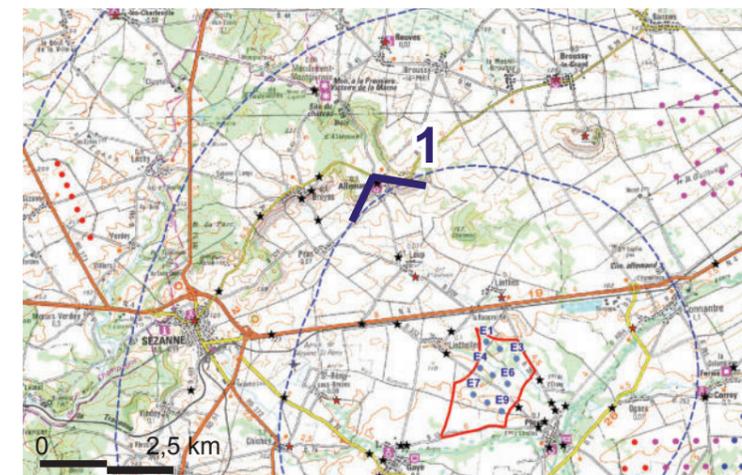


## PM 1 - Allemant - Centre-Bourg

**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** Le village d'Allemant est localisé à plus de 6 km des éoliennes projetées, cependant étant en position de belvédère sur la plaine de Champagne des interactions visuelles entre l'habitat, la route touristique de Champagne, le patrimoine protégé (église classée) et le projet éolien pourront s'observer.

**NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET / RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE :** La vue à partir du centre-bourg est très cadrée, la portion de plaine visible est très réduite mais une covisibilité lointaine s'observe entre une éolienne et l'église classée. L'interaction visuelle du projet éolien avec l'habitat est très limitée du fait de la distance.

**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** Le projet éolien est visible à l'horizon de façon très partielle. L'éolienne visible en arrière-plan du cadre bâti apparaît comme étant très petite et peu prégnante vis-à-vis du contexte bâti dense du centre-bourg, la covisibilité avec l'église est visible mais l'interaction visuelle avec l'éolienne est plutôt faible. L'impact visuel du projet éolien sur le cadre de vie, le paysage et le patrimoine peut de ce fait être qualifié de faible.



Légende voir pages 80-81



ÉTAT INITIAL (100°)



ÉTAT PROJETÉ REPÉRAGE (100°)



ÉTAT PROJETÉ (100°)

## PM 1 - Allemant - Centre-Bourg



### PARAMÈTRES DU PHOTOMONTAGE

Position du point de prise de vue : 48°45'40.87"N; 3°47'57.78"E  
Distance à l'éolienne la plus proche : 6027m  
Angle couvert par le panoramique : 100°  
Azimut : 149°  
Altitude: 226m NGF  
Date de la prise de vue : 06/10/2017 - 12:51



Vue recadrée à 50° : pour une vision à «taille réelle», tenir le document à 40-45 cm du regard



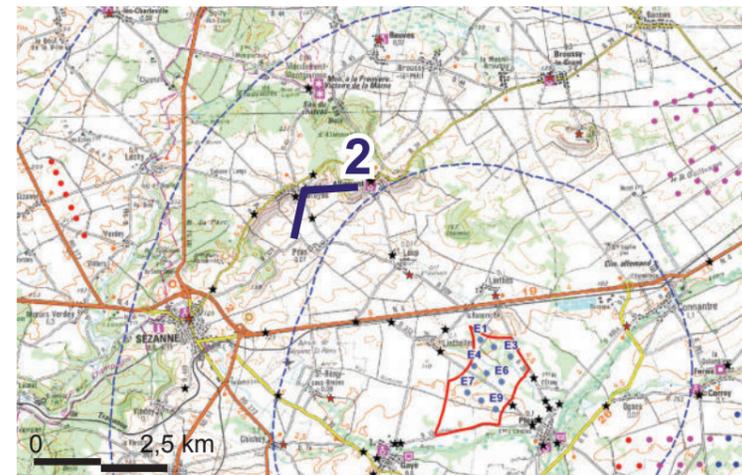
## PM 2 - Broyes - Route belvédère

**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** Le point de vue est localisé à plus de 7 km des éoliennes projetées, cependant la route étant en position de belvédère sur la plaine de Champagne des interactions visuelles entre ce point de vue et le projet éolien pourront s'observer.

**NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET / RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE :**

Le projet éolien, à la forme géométrique, présente une certaine perméabilité visuelle qui laisse filer le regard à l'infini vers l'horizon. Il constitue un nouveau point d'appel visuel, mais étant relativement éloigné il ne déstructure pas le paysage remarquable du coteau viticole. Le projet éolien occupe un angle d'à peine 13° dans le champ visuel de 180° qu'offre le belvédère, soit seulement 7% du panorama. Les coteaux viticoles situés au premier plan restent les éléments structurant de ce paysage remarquable. Le projet éolien reste un élément secondaire dans le panorama. Le projet éolien a un impact atténué du fait de son éloignement et de sa dilution visuelle dans la très vaste plaine de Champagne.

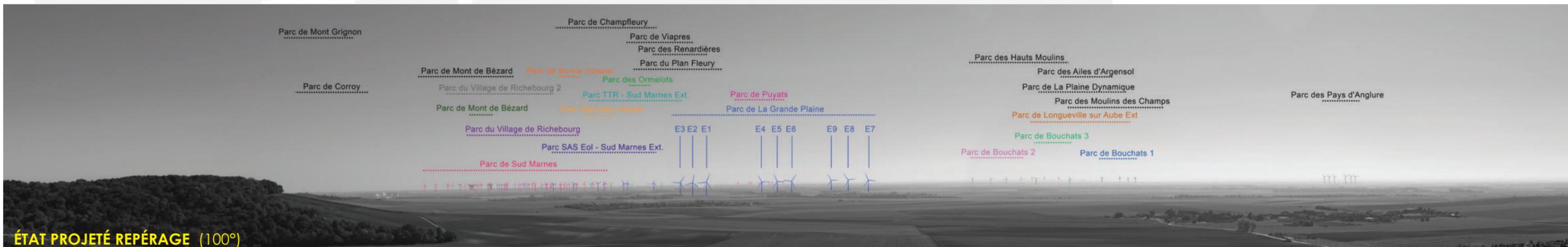
**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** L'impact du projet éolien n'est pas prégnant, il ne domine pas le paysage des côtes de Champagne ni les vastes étendues de la plaine champenoise. Le point de vue est non protégé et non aménagé, localisé hors des itinéraires touristiques il est néanmoins remarquable aussi l'impact visuel du projet éolien sur le paysage peut de ce fait être qualifié de modéré.



Légende voir pages 80-81



ÉTAT INITIAL (100°)



ÉTAT PROJETÉ REPÉRAGE (100°)



ÉTAT PROJETÉ (100°)

## PM 2 - Broyes - Route belvédère



### PARAMÈTRES DU PHOTOMONTAGE

Position du point de prise de vue : 48°45'34.60''N; 3°46'22.27''E  
Distance à l'éolienne la plus proche : 7142m  
Angle couvert par le panoramique : 100°  
Azimut : 136°  
Altitude: 215m NGF  
Date de la prise de vue : 14/10/2017 - 13:07, Temps clair



Vue recadrée à 50° : pour une vision à «taille réelle», tenir le document à 40-45 cm du regard

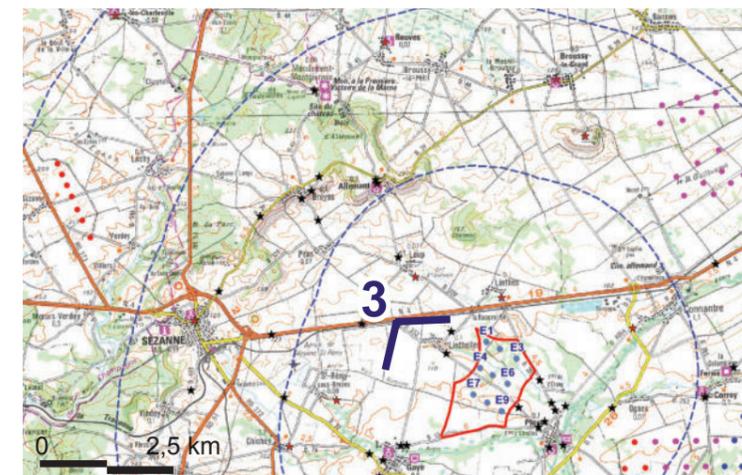


## PM 3 - Linthelles - Entrée nord

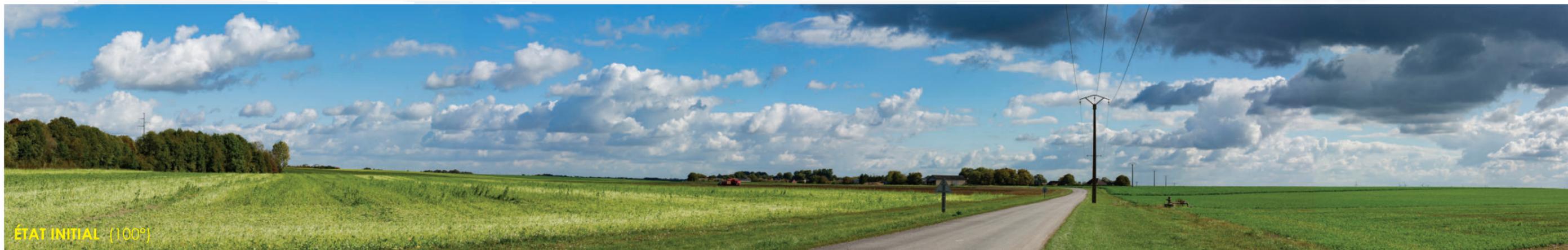
**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** Le village de Linthes fait partie de la première couronne de villages en prise directe avec le projet éolien. Il s'agit d'évaluer l'impact du projet éolien à partir des lieux de vie et des habitations du village.

**NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET / RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE :** Ce point de vue situé à une distance de près de 900 mètres du village donne l'impression d'un surplomb des habitations par les éoliennes, cette impression d'écrasement visuel s'observe ponctuellement. En réalité le projet éolien est localisé derrière le village à plus de 1,2 km des premières habitations il ne crée aucun effet de surplomb à partir des lieux de vie. L'impact visuel du projet éolien à partir de l'intérieur du village est fortement atténué par les avant-plans bâtis voir nul.

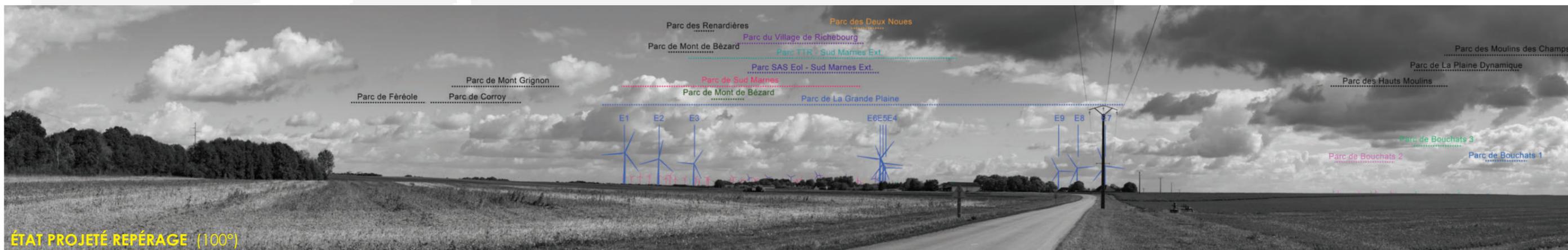
**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** Le projet éolien même s'il apparaît comme très prégnant à partir de ce point de vue ponctuel a peu d'incidence sur le village et ses habitations. De ce fait l'impact visuel du projet éolien sur ce point de vue est sans enjeu particulier (axe routier) il peut être qualifié de modéré.



Légende voir pages 80-81



ÉTAT INITIAL (100°)



ÉTAT PROJETÉ REPÉRAGE (100°)



ÉTAT PROJETÉ (100°)

## PM 3 - Linthelles - Entrée nord

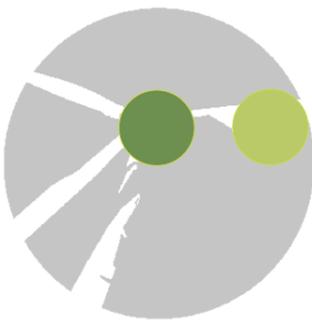


### PARAMÈTRES DU PHOTOMONTAGE

Position du point de prise de vue : 48°43'18.61''N; 3°48'24.44''E  
Distance à l'éolienne la plus proche : 2825 m  
Angle couvert par le panoramique : 100°  
Azimut : 118°  
Altitude: 107 m NGF  
Date de la prise de vue : 06/10/2017- 14:47, Temps clair.



Vue recadrée à 50° : pour une vision à «taille réelle», tenir le document à 40-45 cm du regard

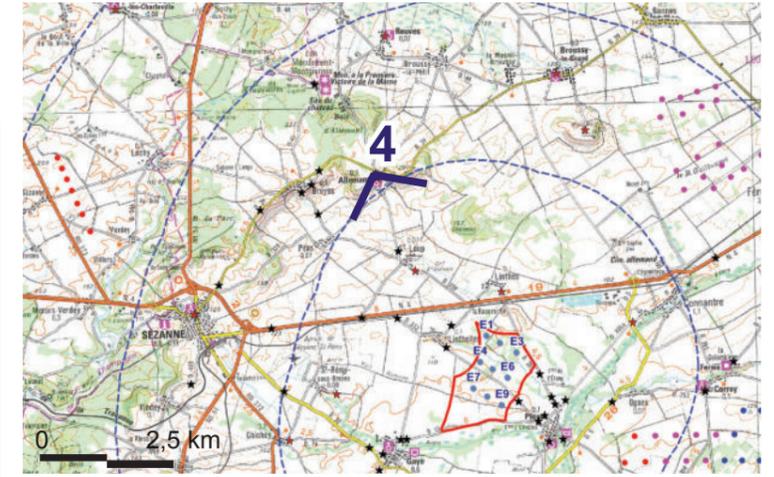


## PM 4 - Allemant - Église

**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** Le village d'Allemant est localisé à près de 6 km du secteur d'implantation, cependant étant en position de belvédère sur la plaine de Champagne des interactions visuelles entre l'habitat, la route touristique du Champagne, le patrimoine protégé (église classée) et le projet éolien pourront s'observer.

**NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET / RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE :** La végétation dépasse largement la hauteur apparente des éoliennes projetées. L'interaction visuelle entre l'église et le projet éolien existe mais n'est pas marquante. Le projet éolien est perceptible mais il est facilement masqué par les avant-plans du cimetière (arbustes, sépultures,...). Notons enfin que le point de vue s'observe à partir d'un lieu public mais peu fréquenté. Notons par ailleurs que le projet éolien masqué par les murs de l'église n'est pas perceptible à partir de l'entrée de l'église mais seulement à partir de la partie sud du bâtiment.

**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** L'impact du projet éolien à partir de ce point de vue n'est pas prégnant, il ne domine ni l'église, ni le paysage des côtes de Champagne, ni les vastes étendues de la plaine champenoise. La covisibilité n'est pas marquée, elle s'observe à partir d'un point de vue non aménagé et peu fréquenté on peut donc la qualifier de modérée. De la même façon l'impact visuel du projet éolien sur l'église classée peut de ce fait être qualifié de modéré.



Légende voir pages 80-81



ÉTAT INITIAL (100°)



ÉTAT PROJETÉ REPÉRAGE (100°)



ÉTAT PROJETÉ (100°)

## PM 4 - Allemant - Église



### PARAMÈTRES DU PHOTOMONTAGE

Position du point de prise de vue : 48°45'37.35''N; 3°47'56.91''E  
Distance à l'éolienne la plus proche : 5946m  
Angle couvert par le panoramique : 100°  
Azimut : 148°  
Altitude: 219m NGF  
Date de la prise de vue : 21/04/2016 - 12:16, Temps clair.



Vue recadrée à 50° : pour une vision à «taille réelle», tenir le document à 40-45 cm du regard



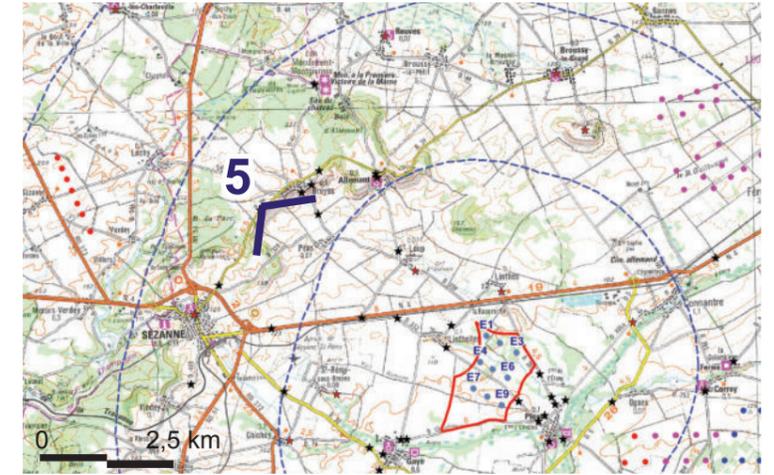
## PM 5 - Broyes - Circuit touristique

**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** Le point de vue est localisé à près de 8 km des éoliennes projetées, cependant la route étant en position de belvédère sur la plaine de Champagne des interactions visuelles entre ce point de vue et le projet éolien pourront s'observer.

**NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET / RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE :**

Le projet éolien, à la forme géométrique, présente une certaine perméabilité visuelle qui laisse filer le regard à l'infini vers l'horizon. Il constitue un nouveau point d'appel visuel, mais étant relativement éloigné il ne déstructure pas le paysage remarquable du coteau viticole. Le projet éolien occupe un angle de 12° dans le champ visuel de 180° qu'offre le belvédère, soit moins de 7% du panorama. Les coteaux viticoles situés au premier plan restent les éléments structurant de ce paysage remarquable. Le projet éolien restant un élément secondaire dans le panorama. Le projet éolien a un impact atténué du fait de son éloignement et de sa dilution visuelle dans la très vaste plaine de Champagne.

**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** L'impact du projet éolien n'est pas prégnant, il ne domine pas le paysage des côtes de Champagne ni les vastes étendues de la plaine champenoise. Le point de vue est non protégé et non aménagé, localisé le long d'un itinéraire touristique il est néanmoins remarquable aussi l'impact visuel du projet éolien sur le paysage peut de ce fait être qualifié de modéré.



Légende voir pages 80-81



ÉTAT INITIAL (100°)

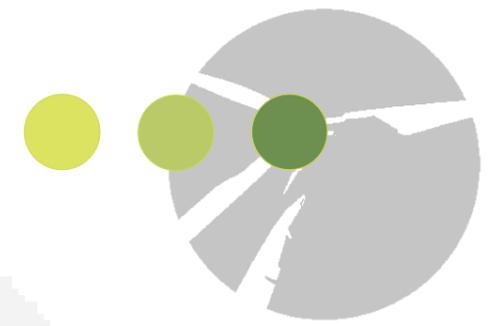


ÉTAT PROJETÉ REPÉRAGE (100°)



ÉTAT PROJETÉ (100°)

## PM 5 - Broyes - Circuit touristique



### PARAMÈTRES DU PHOTOMONTAGE

Position du point de prise de vue : 48°45'08.12''N; 3°45'01.97'E  
Distance à l'éolienne la plus proche : 7982m  
Angle couvert par le panoramique : 100°  
Azimut : 124°  
Altitude: 214m NGF  
Date de la prise de vue : 17/03/2016 - 14:46, Temps clair.



Vue recadrée à 50° : pour une vision à «taille réelle», tenir le document à 40-45 cm du regard

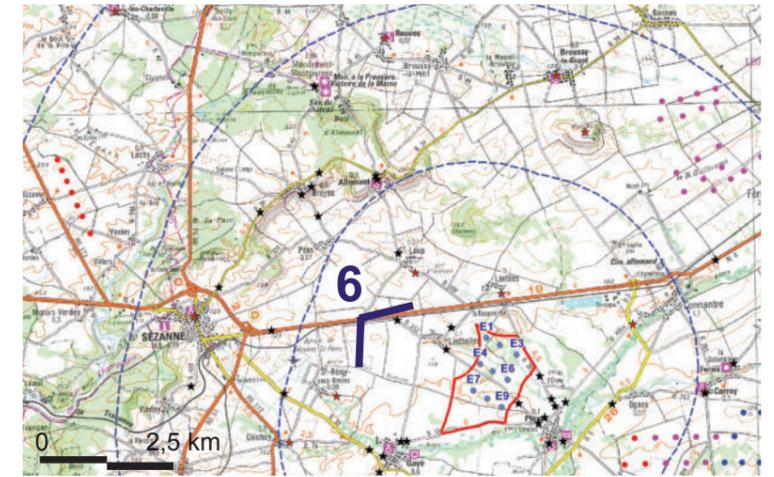


## PM 6 - RN4 en direction de Linthelles

**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** Ce point de vue permet d'évaluer l'impact visuel du projet éolien à partir des différentes voies de communications environnantes.

**NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET /RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE :** Vue depuis la Nationale 4, un axe de circulation important. Une seule des trois lignes d'éoliennes est visible depuis cette fenêtre visuelle vers le site du projet. Le projet éolien présente une forme géométrique et constitue un nouveau point d'appel visuel. Grâce à son éloignement, il n'a pas d'effet d'écrasement sur la côte de Champagne qui est visible à l'horizon.

**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** Le projet éolien est ponctuellement masqué par un rideau végétal, implanté au coeur des vastes étendues ouvertes sur l'horizon, aucune interaction visuelle ne s'observe entre le projet éolien et les éléments patrimoniaux remarquables du territoire. L'impact visuel du projet éolien sur le paysage peut de ce fait être qualifié de faible.



Légende voir pages 80-81



## PM 6 - RN4 en direction de Linthelles



### PARAMÈTRES DU PHOTOMONTAGE

Position du point de prise de vue : 48°43'18.85''N; 3°47'30.29''E  
Distance à l'éolienne la plus proche : 3950m  
Angle couvert par le panoramique : 100°  
Azimut : 111°  
Altitude: 110m NGF  
Date de la prise de vue : 17/03/2016 - 15:16, Temps clair.



Vue recadrée à 50° : pour une vision à «taille réelle», tenir le document à 40-45 cm du regard

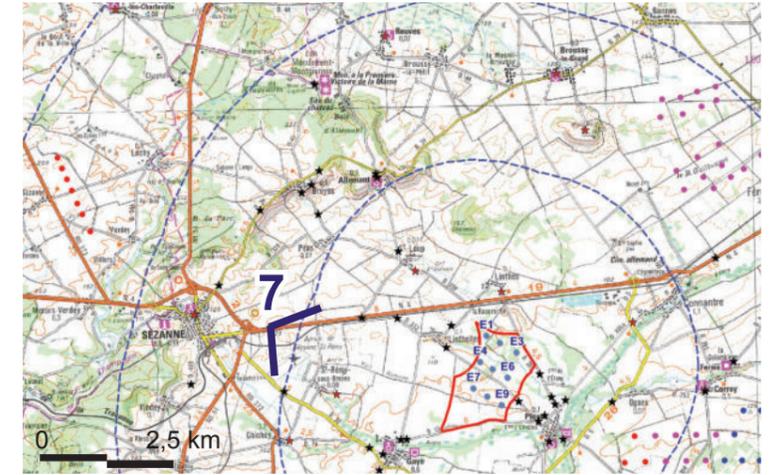


## PM 7 - RN4 sortie de Sézanne

**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** Ce point de vue permet d'évaluer l'impact visuel du projet éolien à partir des différentes voies de communications environnantes.

**NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET / RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE :** Large panorama depuis la Nationale 4 en quittant Sézanne. Le projet est composé de formes régulières qui laissent passer le regard vers l'horizon. Le projet éolien présente une forme géométrique et constitue un nouveau point d'appel visuel. Une relation visuelle s'observe avec le pôle de densification de l'éolien visible à l'horizon (pôle Marne / Nord-Aubois).

**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** Le projet éolien est situé au coeur des vastes étendues agricoles ouvertes sur l'horizon, aucune interaction visuelle ne s'observe entre le projet éolien et les éléments patrimoniaux remarquables du territoire. L'impact visuel du projet éolien sur le paysage peut de ce fait être qualifié de faible.



Légende voir pages 80-81



ÉTAT INITIAL (100°)

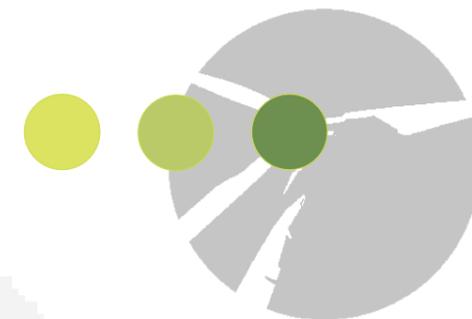


ÉTAT PROJETÉ REPÉRAGE (100°)



ÉTAT PROJETÉ (100°)

## PM 7 - RN4 sortie de Sézanne



### PARAMÈTRES DU PHOTOMONTAGE

Position du point de prise de vue : 48°43'12.17''N; 3°45'54.47''E  
Distance à l'éolienne la plus proche : 5740m  
Angle couvert par le panoramique : 100°  
Azimut : 103  
Altitude: 125m NGF  
Date de la prise de vue : 17/03/2016 - 15:24, Temps clair.



Vue recadrée à 50° : pour une vision à «taille réelle», tenir le document à 40-45 cm du regard

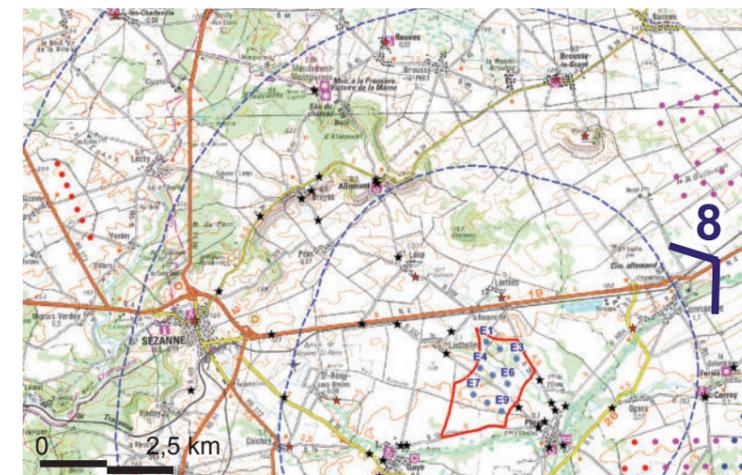


## PM 8 - RN4 approche de Connantre

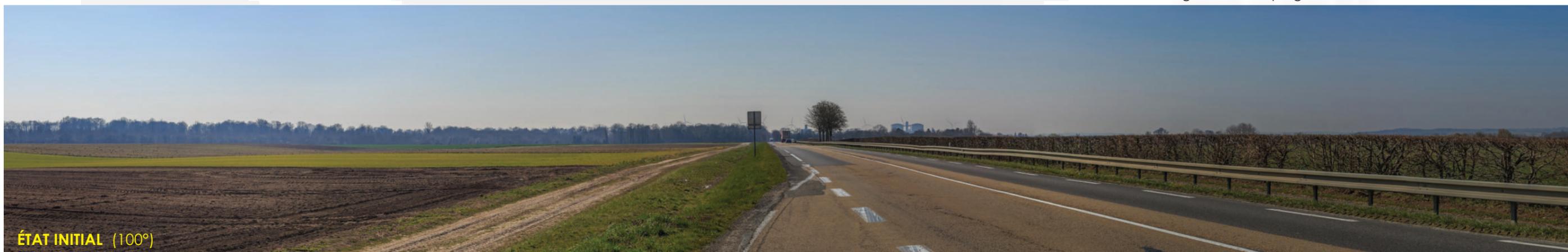
**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** Ce point de vue permet d'évaluer l'impact visuel du projet éolien à partir des différentes voies de communications environnantes.

**NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET / RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE :** Perception frontale du projet depuis un axe de circulation importante (N4). Ce photomontage permet de voir le rapport d'échelle entre le relief (Cote de l'Île-de-France et le Mont AouÛt, butte témoin) et d'apprécier l'absence d'effet d'écrasement du relief. Le parc éolien se dresse au-dessus la frondaison des arbres qui masque partiellement la zone industrielle de Connantre.

**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** Le projet éolien localisé dans l'axe de la route ne ressort pas de façon prégnante dans le paysage, mais constitue un point d'appel du regard à l'instar des côtes de Champagne. Le projet localisé à près de 7 km a peu d'incidence sur le village et ses habitations. L'impact visuel du projet éolien sur ce point de vue est sans enjeu particulier (axe routier), peut de ce fait être qualifié de faible.



Légende voir pages 80-81



ÉTAT INITIAL (100°)



ÉTAT PROJETÉ REPÉRAGE (100°)



ÉTAT PROJETÉ (100°)

## PM 8 - RN4 approche de Connantre



### PARAMÈTRES DU PHOTOMONTAGE

Position du point de prise de vue : 48°44'14.45''N; 3°56'34.64''E  
Distance à l'éolienne la plus proche : 6990m  
Angle couvert par le panoramique : 100°  
Azimut : 243°  
Altitude: 102m NGF  
Date de la prise de vue : 17/03/2016 - 13:41, Temps clair.



Vue recadrée à 50° : pour une vision à «taille réelle», tenir le document à 40-45 cm du regard

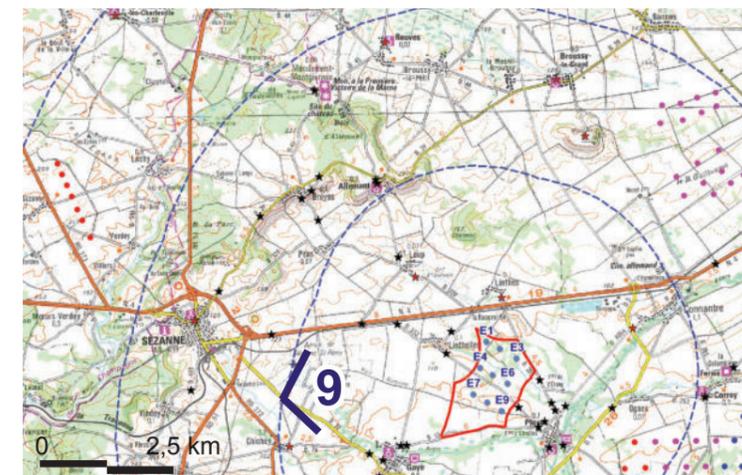


## PM 9 - D53 approche de St. Rémy-sous-Broyes

**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** Ce point de vue permet d'évaluer l'impact visuel du projet éolien à partir des différentes voies de communications environnantes.

**NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET / RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE :** Distance de l'éolienne la plus proche : 5,9 km. Perception de la plaine agricole et de St. Rémy-sous-Broyes niché dans la ripisylve. Le projet éolien accompagne la ripisylve qui marque l'horizon. Il ne dépasse guère les éléments du paysage perçu. Le projet est à l'échelle du paysage.

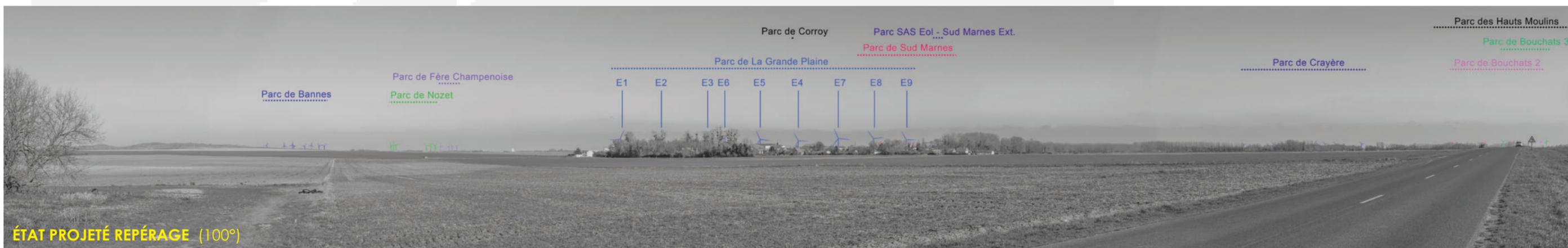
**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** Le projet éolien localisé à gauche de la route ne ressort pas de façon prégnante dans le paysage, mais constitue un point d'appel du regard. Le projet localisé à près de 6 km a peu d'incidence sur le village et ses habitations. L'impact visuel du projet éolien sur ce point de vue est sans enjeu particulier (axe routier), il peut de ce fait être qualifié de faible.



Légende voir pages 80-81



ÉTAT INITIAL (100°)



ÉTAT PROJETÉ REPÉRAGE (100°)



ÉTAT PROJETÉ (100°)

## PM 9 - D53, approche de St. Rémy-sous-Broyes



### PARAMÈTRES DU PHOTOMONTAGE

Position du point de prise de vue : 48°42'8.34''N; 3°45'29.38''E  
Distance à l'éolienne la plus proche : 5893m  
Angle couvert par le panoramique : 100°  
Azimut : 85°  
Altitude: 106m NGF  
Date de la prise de vue : 16/02/2016 - 15:24, Temps clair.



Vue recadrée à 50° : pour une vision à «taille réelle», tenir le document à 40-45 cm du regard

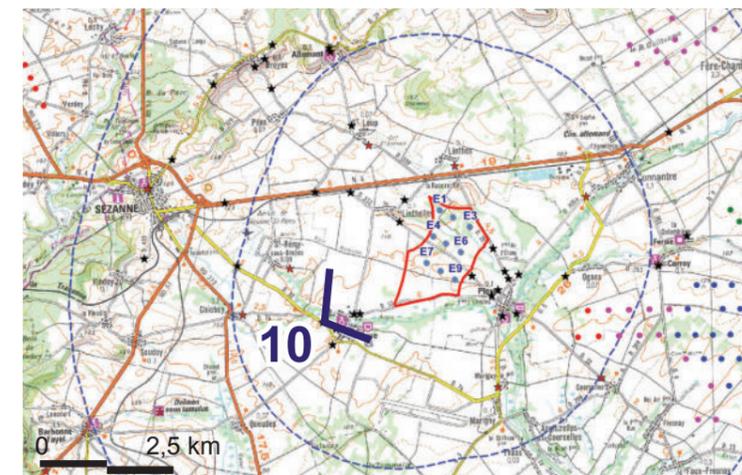


## PM 10 - Gaye - Entrée ouest

**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** Le village de Gaye fait partie de la première couronne de villages en prise directe avec le projet éolien. Il s'agit d'évaluer l'impact du projet éolien à partir des lieux de vie et des habitations du village.

**NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET / RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE :** Une végétation épaisse (ripisylve relayée par des haies d'enceintes) masque le parc éolien.

**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** Le projet éolien est intégralement masqué à partir de ce point de vue, mais il sera partiellement perceptible en s'avancant un peu vers le village du fait la bande boisée présente en avant-plan. L'impact visuel du projet éolien sur le cadre de vie peut être qualifié de faible à nul.



Légende voir pages 80-81



ÉTAT INITIAL (100°)



ÉTAT PROJETÉ REPÉRAGE (100°)



ÉTAT PROJETÉ (100°)



**PARAMÈTRES DU PHOTOMONTAGE**

Position du point de prise de vue (Lle): X = 707.472km ; Y = 2410.631km  
Distance à l'éolienne la plus proche : 3628m  
Angle couvert par le panoramique : 100°  
Azimut : 56,9°  
Altitude: 98 m NGF  
Date de la prise de vue : 16/02/2016 - 14:26



Vue recadrée à 50° : pour une vision à «taille réelle», tenir le document à 40-45 cm du regard

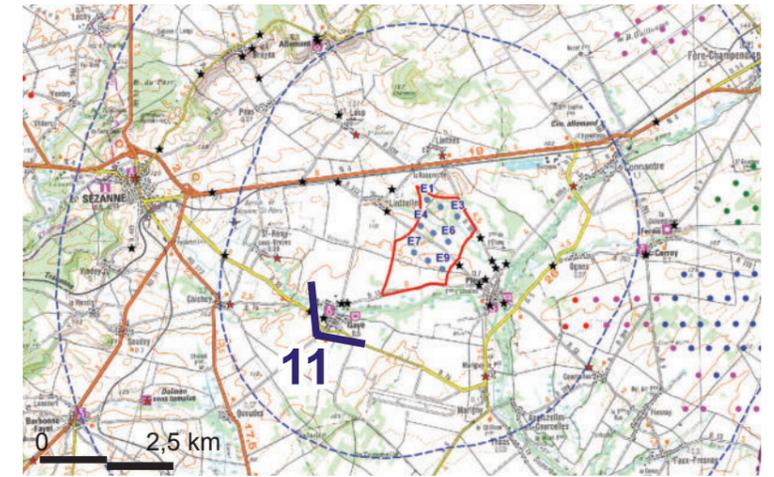


## PM 11 - Gaye - Entrée sud-ouest

**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** Le village de Gaye fait partie de la première couronne de villages en prise directe avec le projet éolien. Il s'agit d'évaluer l'impact du projet éolien à partir des lieux de vie et des habitations du village.

**NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET / RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE :** Perception frontale du projet depuis un axe secondaire à l'entrée de Gaye. Quelques pales des éoliennes seront visibles au-dessus des toits de maison. Absence d'effet d'écrasement visuel du bâti. À l'intérieur de la zone agglomérée, l'axe de la route s'oriente vers l'est et quitte la position frontale par rapport au projet.

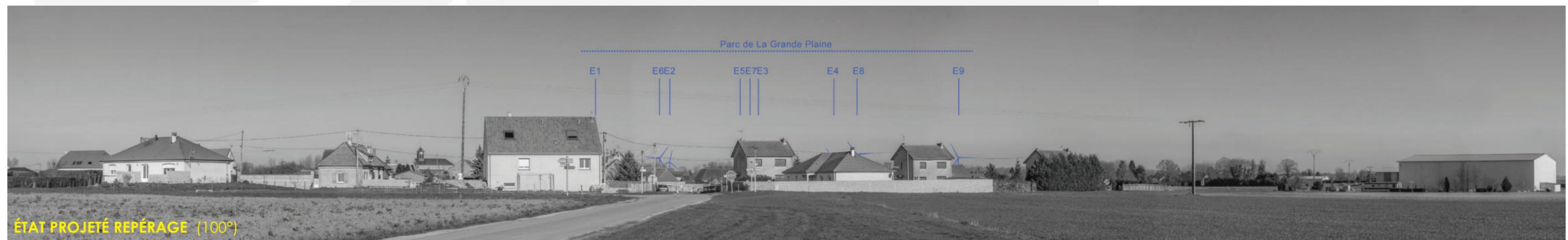
**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** Le projet éolien est visible de façon très partielle derrière l'avant-plan bâti. Le projet éolien même bien visible à partir de ce point de vue ponctuel a peu d'incidence sur le village et ses habitations. De ce fait l'impact visuel du projet éolien sur ce point de vue, sans enjeu particulier (axe routier secondaire), peut être qualifié de faible.



Légende voir pages 80-81



ÉTAT INITIAL (100°)



ÉTAT PROJETÉ REPÉRAGE (100°)



ÉTAT PROJETÉ (100°)

## PM 11 - Gaye - Entrée sud-ouest



### PARAMÈTRES DU PHOTOMONTAGE

Position du point de prise de vue : 48°40'48.79''N; 3°47'59.20''E  
Distance à l'éolienne la plus proche : 3698m  
Angle couvert par le panoramique : 100°  
Azimut : 49°  
Altitude: 98m NGF  
Date de la prise de vue : 16/02/2016- 14:12, Temps clair.



Vue recadrée à 50° : pour une vision à «taille réelle», tenir le document à 40-45 cm du regard

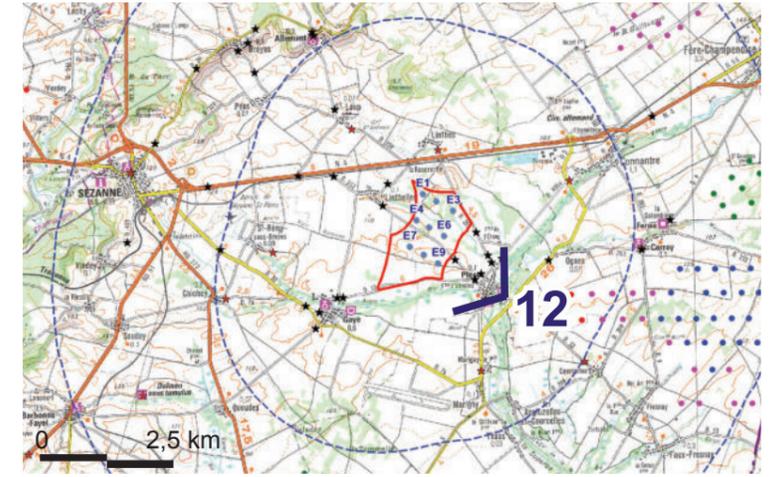


## PM 12 - Pleurs - Entrée sud-est

**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** Le village de Pleurs fait partie de la première couronne de villages en prise directe avec le projet éolien. Il s'agit d'évaluer l'impact du projet éolien à partir des lieux de vie et des habitations du village.

**NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET / RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE :** Un cordon végétal enveloppe le centre-bourg et filtre la vue vers le lointain. Deux lignes d'éoliennes encadrent la route d'accès où les bouts de pales apparaissent au-dessus du bâti. La troisième ligne est masquée par une végétation dense. Absence d'effet d'écrasement visuel entre le bâti et les éoliennes.

**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** Le projet éolien est visible de façon partielle derrière l'avant-plan bâti et la végétation. Le projet éolien même bien visible à partir de ce point de vue ponctuel et localisé à plus de 2 km a peu d'incidence sur le village et ses habitations. De ce fait l'impact visuel du projet éolien sur ce point de vue, sans enjeu particulier, peut être qualifié de faible.



Légende voir pages 80-81



ÉTAT INITIAL (100°)



ÉTAT PROJETÉ REPÉRAGE (100°)



ÉTAT PROJETÉ (100°)



**PARAMÈTRES DU PHOTOMONTAGE**

Position du point de prise de vue : 48°41'16.23''N; 3°52'26.60''E  
Distance à l'éolienne la plus proche : 2027m  
Angle couvert par le panoramique : 100°  
Azimut : 315°  
Altitude: 90m NGF  
Date de la prise de vue : 16/02/2016- 10:45, Temps clair.



Vue recadrée à 50° : pour une vision à «taille réelle», tenir le document à 40-45 cm du regard

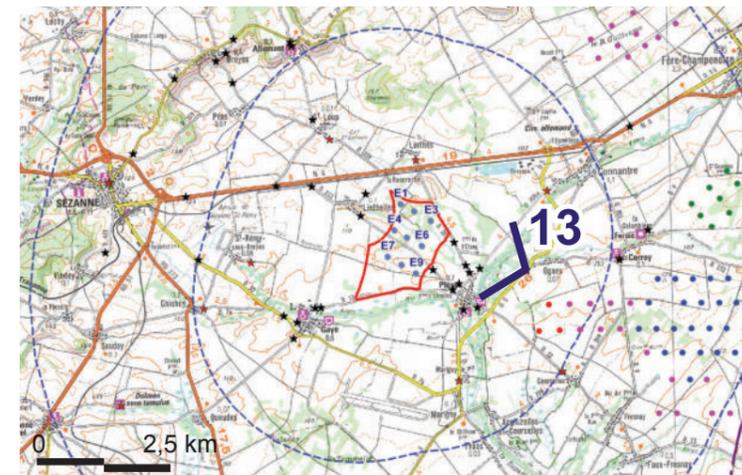


## PM 13 - Oignes - Sortie ouest

**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** Le village de Gaye fait partie de la seconde couronne de villages en prise directe avec le projet éolien. Il s'agit d'évaluer l'impact du projet éolien à partir de la sortie ouest du village.

**NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET / RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE :** La ripisylve qui accompagne la vallée de la Maurienne masque intégralement le projet éolien.

**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** Le projet éolien est intégralement masqué par la végétation. L'impact visuel du projet éolien est nul.



Légende voir pages 80-81



ÉTAT INITIAL (100°)



ÉTAT PROJETÉ REPÉRAGE (100°)



ÉTAT PROJETÉ (100°)

## PM 13 - Oignes - Sortie ouest



### PARAMÈTRES DU PHOTOMONTAGE

Position du point de prise de vue (Lle) : X = 714.901km ; Y = 2412.182km  
Distance à l'éolienne la plus proche : 3316 m  
Angle couvert par le panoramique : 100°  
Azimut : 283°  
Altitude: 96m NGF  
Date de la prise de vue : 16/02/2016 - 10:33



Vue recadrée à 50° : pour une vision à «taille réelle», tenir le document à 40-45 cm du regard

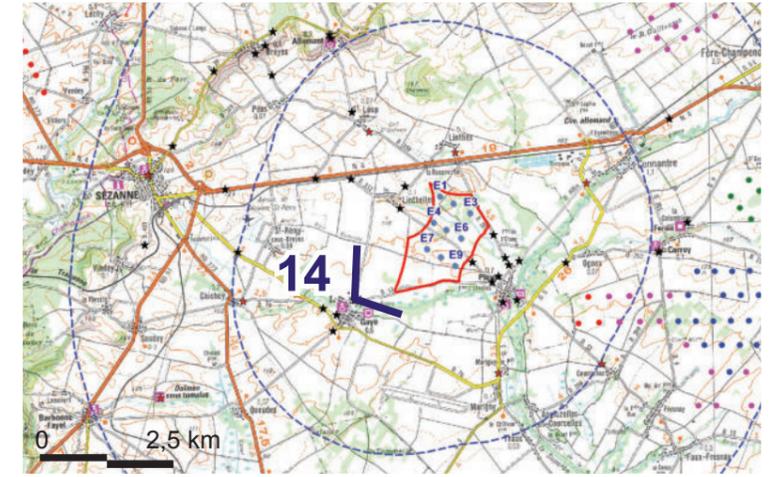


## PM 14 - D53, sortie Est de Gaye

**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** Le village de Gaye fait partie de la première couronne de villages en prise directe avec le projet éolien. Il s'agit d'évaluer l'impact du projet éolien à partir des lieux de vie et des habitations du village.

**NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET /RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE :** Le projet éolien est masqué en partie et de façon très ponctuelle par un bosquet isolé. Le projet éolien est à l'échelle de la vaste étendue de la plaine agricole aux horizons dégagés. Aucun effet d'écrasement sur le relief ne s'observe. Le pôle de densification de l'éolien visible à l'horizon (pôle Marne / Nord-Aubois) est suffisamment éloigné pour éviter de fusionner visuellement avec le projet éolien.

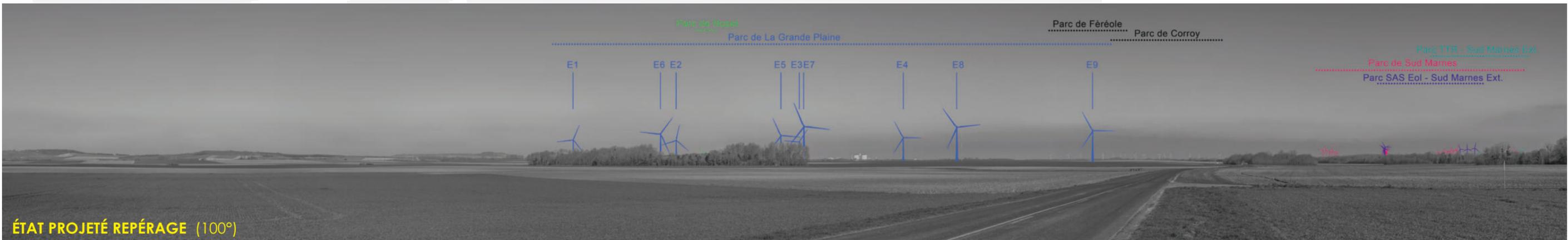
**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** Implanté au cœur d'un paysage à grande échelle, aucune interaction visuelle ne s'observe entre le projet éolien et les éléments patrimoniaux remarquables du territoire. L'impact visuel du projet éolien sur le paysage peut être qualifié de faible.



Légende voir pages 80-81



ÉTAT INITIAL (100°)

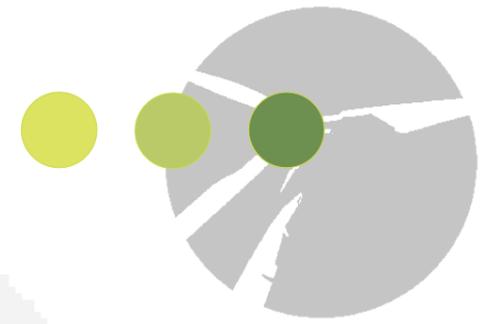


ÉTAT PROJETÉ REPÉRAGE (100°)



ÉTAT PROJETÉ (100°)

## PM 14 - D53, sortie Est de Gaye



### PARAMÈTRES DU PHOTOMONTAGE

Position du point de prise de vue : 48°41'17.74''N; 3°48'42.27''E  
Distance à l'éolienne la plus proche : 2451m  
Angle couvert par le panoramique : 100°  
Azimut : 51°  
Altitude: 95m NGF  
Date de la prise de vue : 16/02/2016 - 15:04, Temps clair.



Vue recadrée à 50° : pour une vision à «taille réelle», tenir le document à 40-45 cm du regard



## PM 15 - Pleurs - Entrée ouest

**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** Le village de Pleurs fait partie de la première couronne de villages en prise directe avec le projet éolien. Il s'agit d'évaluer l'impact du projet éolien à partir des lieux de vie et des habitations du village.

**NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET / RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE :** Ce point de vue donne l'impression d'un surplomb des habitations par les éoliennes, cette impression d'écrasement visuel s'observe ponctuellement. En réalité le projet éolien est localisé derrière le village à plus de 1,2 km des premières habitations il ne crée aucun effet de surplomb à partir des lieux de vie. L'impact visuel du projet éolien à partir de l'intérieur du village est fortement atténué par les avant-plans bâtis voir nul.

**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** Le projet éolien même s'il apparaît comme étant prégnant à partir de ce point de vue ponctuel a peu d'incidence sur le village et ses habitations. De ce fait l'impact visuel du projet éolien sur ce point de vue, sans enjeu particulier (axe routier), peut être qualifié de modéré.



Légende voir pages 80-81



ÉTAT INITIAL (100°)



ÉTAT PROJETÉ REPÉRAGE (100°)



ÉTAT PROJETÉ (100°)

## PM 15 - Pleurs - Entrée ouest



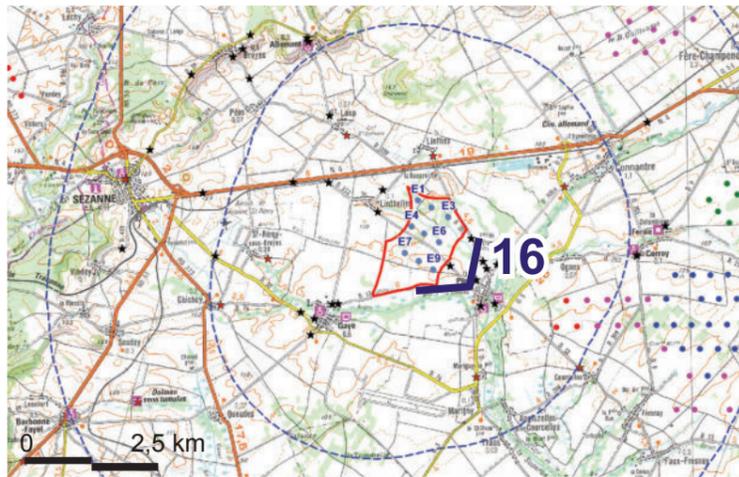
### PARAMÈTRES DU PHOTOMONTAGE

Position du point de prise de vue : 48°41'54.12''N; 3°52'36.29''E  
Distance à l'éolienne la plus proche : 1906m  
Angle couvert par le panoramique : 100°  
Azimut : 291°  
Altitude: 92m NGF  
Date de la prise de vue : 16/02/2016 - 11:05, Temps clair.



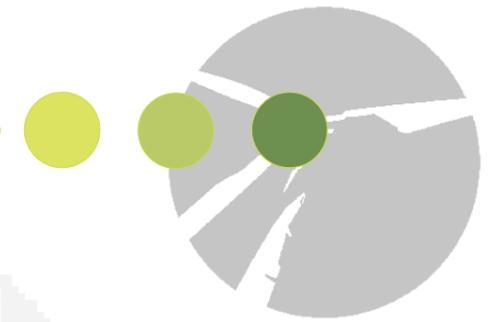
Vue recadrée à 50° : pour une vision à «taille réelle», tenir le document à 40-45 cm du regard





Légende voir pages 80-81

## PM 16 - RD53, sortie nord-ouest de Pleurs



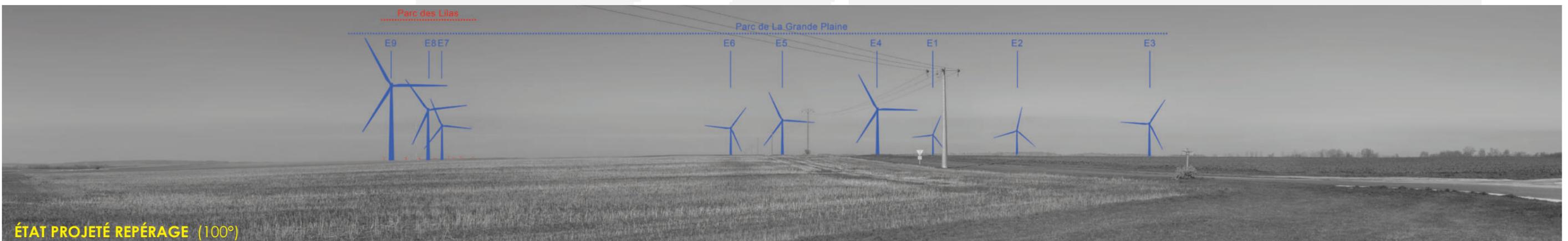
**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** Le village de Pleurs fait partie de la première couronne de villages en prise directe avec le projet éolien. Il s'agit d'évaluer l'impact du projet éolien à partir des lieux de vie et des habitations du village.

**NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET /RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE :** Le relief légèrement bombé masque en grande partie la vue lointaine. Le projet éolien s'installe de façon ordonnée dans ce paysage sans complexité et sans échelle. Il crée de nouveaux points d'appels visuels sans altérer le paysage quotidien.

**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** Le projet éolien même s'il apparaît comme très prégnant à partir de ce point de vue ponctuel ne présente que peu d'incidence sur le village et ses habitations. De ce fait l'impact visuel du projet éolien sur ce point de vue, sans enjeu particulier (axe routier), peut être qualifié de faible.



ÉTAT INITIAL (100°)



ÉTAT PROJETÉ REPÉRAGE (100°)



ÉTAT PROJETÉ (100°)



## PM 16 - RD53, sortie nord-ouest de Pleurs

### PARAMÈTRES DU PHOTOMONTAGE

Position du point de prise de vue : 48°41'32.99''N; 3°51'51.76''E  
Distance à l'éolienne la plus proche : 1156m  
Angle couvert par le panoramique : 100°  
Azimut : 320°  
Altitude: 91m NGF  
Date de la prise de vue : 16/02/2016- 12:20, Temps clair.

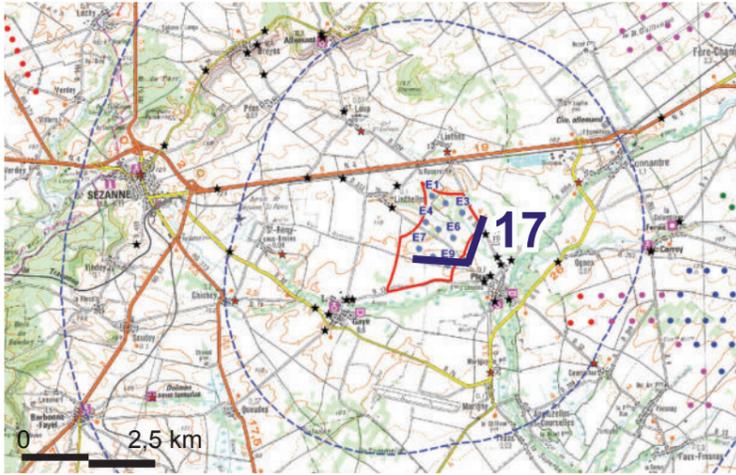


## PM 16 - RD53, sortie nord-ouest de Pleurs



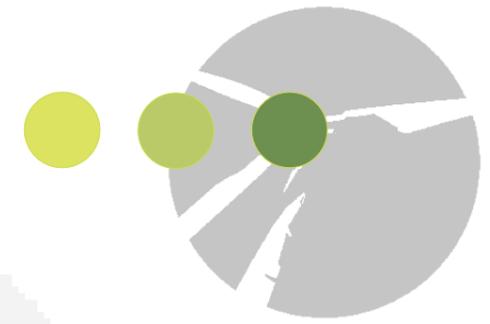
Vue recadrée à 50° : pour une vision à «taille réelle», tenir le document à 40-45 cm du regard





Légende voir pages 80-81

## PM 17 - D353, plaine agricole entre Pleurs et Linthelles



**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** Ce point de vue permet d'évaluer l'impact visuel du projet éolien à partir des différentes voies de communications environnant le site projeté.

**NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET /RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE :** Il s'agit d'un point de vue depuis la plaine agricole dans le périmètre immédiat du projet, sur une petite voie communale qui relie Pleurs à Linthelles. La composition du parc éolien est lisible malgré sa proximité. Il ne barre pas l'horizon. Il n'y a pas d'effet d'écrasement sur le relief des côtes de Champagne, visible à partir de ce point de vue. Les éoliennes sont à l'échelle du vaste paysage de la plaine de Champagne.

**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** Le projet éolien même s'il présente une perception forte à partir de ce point de vue ponctuel, n'offre aucune interaction visuelle significative avec les éléments patrimoniaux remarquables du territoire. De ce fait l'impact visuel du projet éolien sur ce point de vue, sans enjeu particulier, peut être qualifié de faible.





## PM 17 - D353, plaine agricole entre Pleurs et Linthelles

### PARAMÈTRES DU PHOTOMONTAGE

Position du point de prise de vue : 48°41'32.99''N; 3°51'51.76''E  
Distance à l'éolienne la plus proche : 532m  
Angle couvert par le panoramique : 100°  
Azimut : 321°  
Altitude: 91m NGF  
Date de la prise de vue : 16/02/2016 - 12:31, Temps clair.



## PM 17 - D353, plaine agricole entre Pleurs et Linthelles



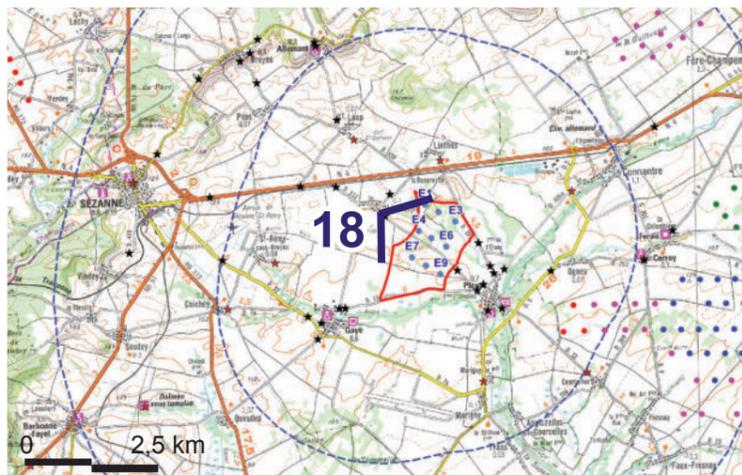
Cadrage à 55° de la « taille réelle » :  
Approcher le regard à 40 cm.



Vue recadrée à 50° : pour une vision à «taille réelle», tenir le document à 40-45 cm du regard



## PM 18 - Linthelles - Sortie sud-est



Légende voir pages 80-81

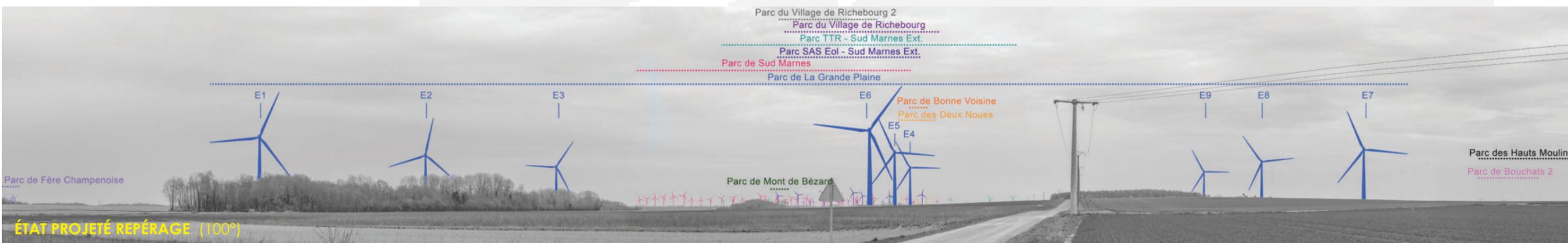
**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** Le village de Linthelles fait partie de la première couronne de villages en prise directe avec le projet éolien. Il s'agit d'évaluer l'impact du projet éolien à partir des lieux de vie et des habitations du village.

**NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET /RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE :** Du fait de la topographie légèrement vallonnée à cet endroit, on ne perçoit qu'une partie du pôle de densification de l'éolien visible à l'horizon (pôle Marne / Nord-Aubois). Le pôle éolien est clairement distinct du projet éolien. L'espace de respiration paysagère est respecté. Les lignes d'éoliennes accompagnent la perspective de la route vers la plaine agricole.

**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** Le projet éolien même s'il apparaît comme très prégnant à partir de ce point de vue ponctuel ne présente que peu d'incidence sur le village et ses habitations. De ce fait l'impact visuel du projet éolien sur ce point de vue, sans enjeu particulier (axe routier), peut être qualifié de faible.



ÉTAT INITIAL (100°)



ÉTAT PROJETÉ REPÉRAGE (100°)



ÉTAT PROJETÉ (100°)

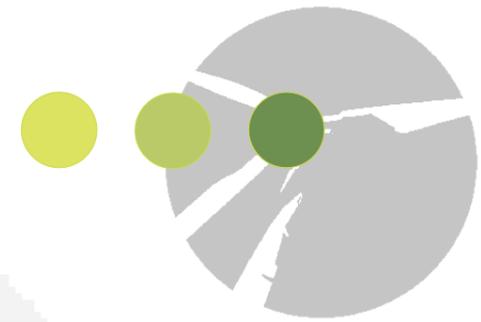


## PM 18 - Linthelles - Sortie sud-est

### PARAMÈTRES DU PHOTOMONTAGE

Position du point de prise de vue : 48°42'47.73''N; 3°49'37.80''E  
Distance à l'éolienne la plus proche : 1147m  
Angle couvert par le panoramique : 100°  
Azimut : 116°  
Altitude: 97m NGF  
Date de la prise de vue : 15/03/2016- 16:54, Temps clair.

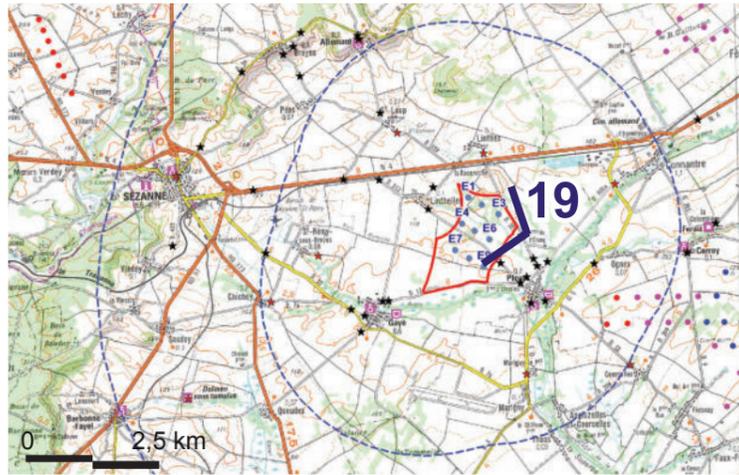
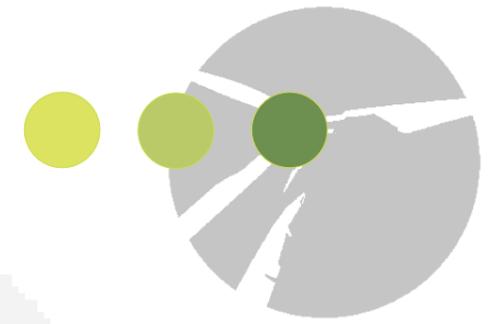




Vue recadrée à 50° : pour une vision à «taille réelle», tenir le document à 40-45 cm du regard



## PM 19 - RD205 sortie Nord de Pleurs

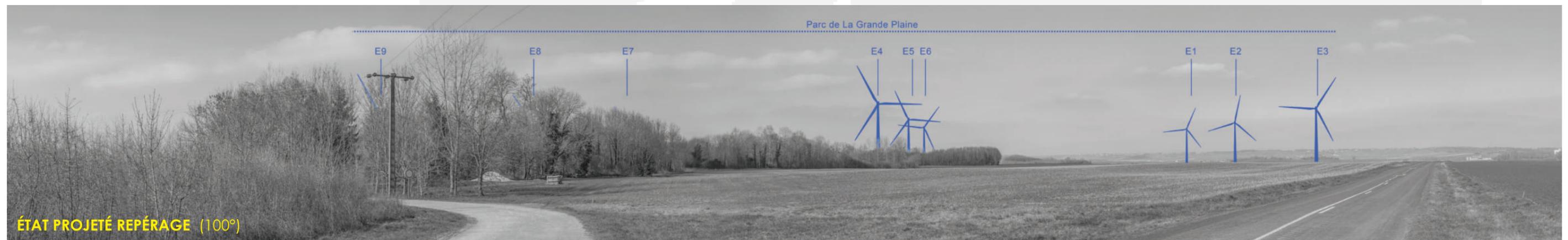


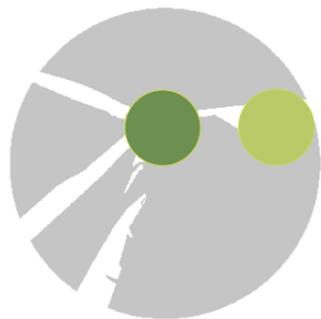
**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** Le village de Pleurs fait partie de la première couronne de villages en prise directe avec le projet éolien. Il s'agit d'évaluer l'impact du projet éolien à partir des lieux de vie et des habitations du village.

**NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET / RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE :** Une partie du projet éolien est masquée par la ripisylve. Les côtes de Champagne sont visibles au lointain à plus de 8 km, ce relief aux lignes horizontales, et très distant, n'interfère pas de façon négative avec les lignes verticales des éoliennes. Au contraire, elles invitent le regard à suivre la ligne de fuite vers le relief.

**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** Le projet éolien même s'il apparaît comme assez prégnant à partir de ce point de vue ponctuel ne présente que peu d'incidence sur le village et ses habitations. De ce fait l'impact visuel du projet éolien sur ce point de vue, sans enjeu patrimonial particulier, peut être qualifié de modéré.

Légende voir pages 80-81





## PM 19 - RD205 sortie Nord de Pleurs

### PARAMÈTRES DU PHOTOMONTAGE

Position du point de prise de vue : 48°41'36.20"N; 3°52'2.61"E  
Distance à l'éolienne la plus proche : 1330m  
Angle couvert par le panoramique : 147°  
Azimut : 313°  
Altitude: 95m NGF  
Date de la prise de vue : 16/02/2016- 11:54, Temps clair.

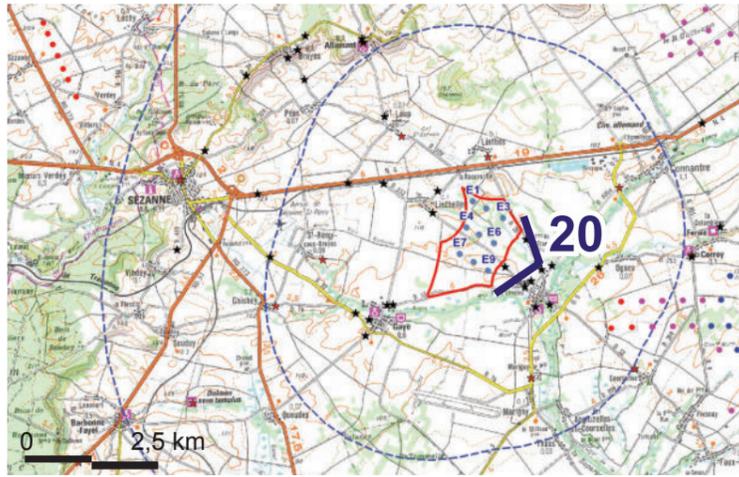


## PM 19 - RD205 sortie Nord de Pleurs



Vue recadrée à 50° : pour une vision à «taille réelle», tenir le document à 40-45 cm du regard





Légende voir pages 80-81

## PM 20 - D205, plaine agricole, entre Pleurs et Linthes

**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** Ce point de vue permet d'évaluer l'impact visuel du projet éolien à partir des différentes voies de communications environnantes.

**NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET / RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE :** Il s'agit d'un point de vue depuis la plaine agricole dans le périmètre immédiat du projet, sur la départementale qui relie Pleurs à Linthes. La composition du parc éolien est lisible malgré sa proximité. Il ne barre pas l'horizon. Il n'y a pas d'effet d'écrasement sur le relief des côtes de Champagne, visible à l'horizon à plus de 8 km. Les éoliennes sont à l'échelle du vaste paysage de la plaine de Champagne.

**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** Le projet éolien même s'il présente une perception forte à partir de ce point de vue ponctuel, n'offre aucune interaction visuelle significative avec les éléments patrimoniaux remarquables du territoire. De ce fait l'impact visuel du projet éolien sur ce point de vue, sans enjeu particulier, peut être qualifié de faible.



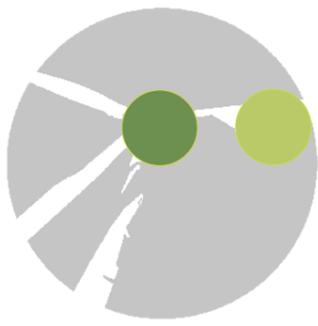
ÉTAT INITIAL (100°)



ÉTAT PROJETÉ REPÉRAGE (100°)



ÉTAT PROJETÉ (100°)



## PM 20 - D205, plaine agricole, entre Pleurs et Linthes

### PARAMÈTRES DU PHOTOMONTAGE

Position du point de prise de vue : 48°42'20.13"N; 3°51'57.73"E  
Distance à l'éolienne la plus proche : 944m  
Angle couvert par le panoramique : 100°  
Azimut : 273°  
Altitude: 93m NGF  
Date de la prise de vue : 16/02/2016 - 11:36, Temps clair.



# PM 20 - D205, plaine agricole, entre Pleurs et Linthes



Vue recadrée à 50° : pour une vision à «taille réelle», tenir le document à 40-45 cm du regard



## PM 21 - Route touristique

**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** Le point de vue est localisé à plus de 13 km du secteur d'implantation, cependant étant en position de belvédère sur la plaine de Champagne des interactions visuelles entre la route touristique du Champagne, le coteau viticole et le projet éolien pourront s'observer.

**NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET / RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE :** Le projet éolien constitue un nouveau point d'appel visuel, mais étant relativement éloigné il ne déstructure pas le paysage remarquable du coteau viticole. Le projet éolien occupe un angle d'à peine 8° dans le champ visuel de 180° qu'offre le belvédère, soit moins de 5% du panorama. Les coteaux viticoles situés au premier plan restent les éléments dominants de ce paysage remarquable. Le projet éolien reste un élément secondaire dans le panorama. Le projet éolien a un impact visuel très limité du fait de son éloignement et de sa dilution visuelle dans la très vaste plaine de Champagne.

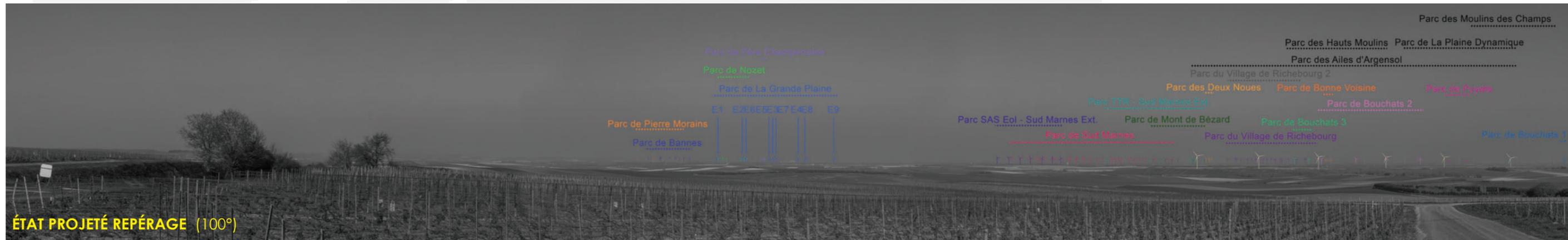
**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** L'impact du projet éolien n'est pas prégnant, il ne domine pas le paysage des côtes de Champagne ni des vastes étendues de la plaine champenoise. Le point de vue est non protégé et non aménagé, localisé sur un itinéraire touristique mais à plus de 13 km peut de ce fait être qualifié de faible.



Légende voir pages 80-81



ÉTAT INITIAL (100°)



ÉTAT PROJETÉ REPÉRAGE (100°)



ÉTAT PROJETÉ (100°)

## PM 21 - Route touristique

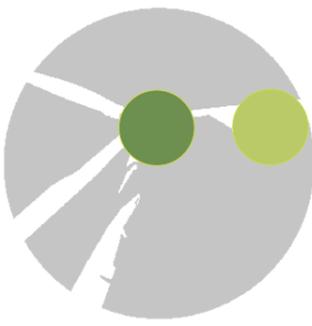


### PARAMÈTRES DU PHOTOMONTAGE

Position du point de prise de vue : 48°37'43.54''N; 3°41'15.72''E  
Distance à l'éolienne la plus proche : 13 737m  
Angle couvert par le panoramique : 100°  
Azimut : 53°  
Altitude: 152m NGF  
Date de la prise de vue : 17/03/2016 - 15:46, Temps clair.



Vue recadrée à 50° : pour une vision à «taille réelle», tenir le document à 40-45 cm du regard

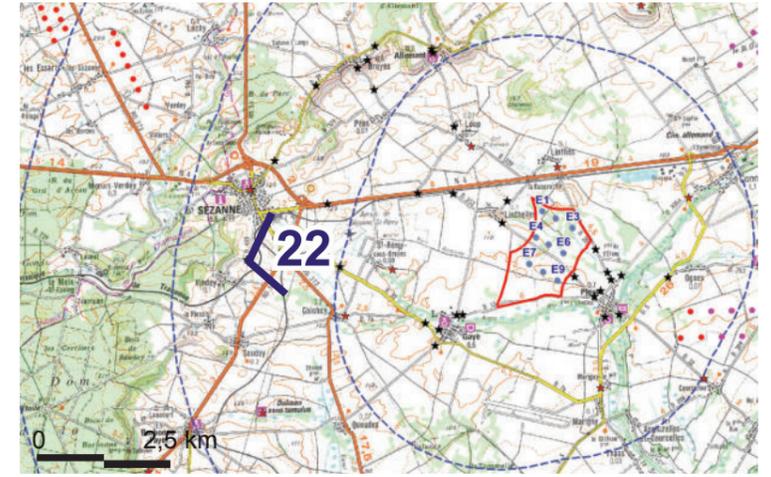


## PM 22 - Approche de Sézanne, vignoble

**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** La commune de Sézanne est localisée à plus de 8 km du secteur d'implantation, cependant étant en position de belvédère sur la plaine de Champagne des interactions visuelles avec le patrimoine protégé (église classée), le coteau viticole et le projet éolien pourront s'observer.

**NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET /RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE :** Vue à partir du vignoble de la cuvette de Sézanne, son centre historique et l'église protégée. Le projet éolien forme une ligne régulière visible à l'horizon. L'église et le projet éolien sont covisibles mais séparés par un angle significatif de plus de 80° et une distance de près de 9 km, la covisibilité est atténuée, elle peut être qualifiée de modérée.

**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** L'impact du projet éolien n'est pas prégnant, il ne domine pas le paysage des côtes de Champagne ni les vastes étendues de la plaine champenoise. Le point de vue est non protégé et non aménagé, il est néanmoins remarquable aussi l'impact visuel du projet éolien sur le paysage peut de ce fait être qualifié de modéré.



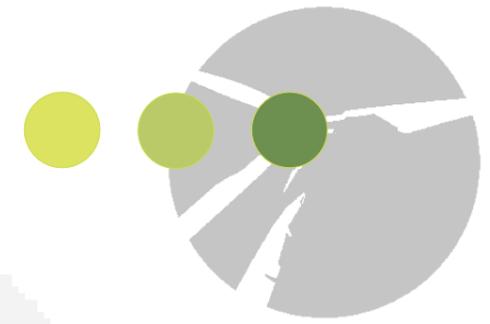
Légende voir pages 80-81



ÉTAT INITIAL (100°)



## PM 22 - Approche de Sézanne, vignoble



### PARAMÈTRES DU PHOTOMONTAGE

Position du point de prise de vue : 48°42'16.22''N; 3°43'16.78''E  
Distance à l'éolienne la plus proche : 8611m  
Angle couvert par le panoramique : 100°  
Azimut : 88°  
Altitude: 150m NGF  
Date de la prise de vue : 16/02/2016 - 15:43, Temps clair.



Vue recadrée à 50° : pour une vision à «taille réelle», tenir le document à 40-45 cm du regard

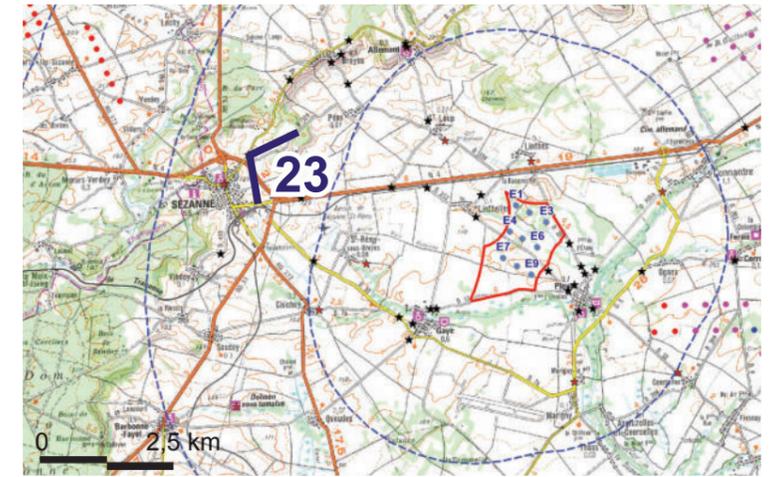


## PM 23 - Route touristique à Sézanne

**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** La commune est localisé à plus de 8 km du secteur d'implantation, cependant étant en position de belvédère sur la plaine de Champagne des interactions visuelles entre la route touristique du Champagne, le coteau viticole et le projet éolien pourront s'observer.

**NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET /RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE :** Dans le prolongement de la voie, à droite du panorama, apparaît le centre historique de Sézanne. Cette vue analyse une possible co-visibilité entre le centre historique protégé et le projet éolien. Le relief masque la vue en direction du site de projet. Absence d'impact sur le patrimoine protégé.

**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** L'impact du projet éolien est nul.



Légende voir pages 80-81



ÉTAT INITIAL (100°)



ÉTAT PROJETÉ REPÉRAGE (100°)



ÉTAT PROJETÉ (100°)

## PM 23 - Route touristique



### PARAMÈTRES DU PHOTOMONTAGE

Position du point de prise de vue (Lle) : X = 702.774km ; Y = 2415.702km  
Distance à l'éolienne la plus proche : 8361m  
Angle couvert par le panoramique : 100°  
Azimut : 107°  
Altitude: 154 m NGF  
Date de la prise de vue : 16/02/2016 - 16:02



Vue recadrée à 50° : pour une vision à «taille réelle», tenir le document à 40-45 cm du regard



## PM 24 - Gaye - Centre-Bourg

**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** Le village de Gaye fait partie de la première couronne de villages en prise directe avec le projet éolien. Il s'agit d'évaluer l'impact du projet éolien à partir des lieux de vie et des habitations du village.

**NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET / RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE :** Perception à partir d'une placette au coeur de bourg. Le parc éolien n'est pas visible depuis le coeur de bourg.

**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** Le projet éolien est intégralement masqué. L'impact visuel du projet éolien sur le cadre de vie est nul.



Légende voir pages 80-81





**PARAMÈTRES DU PHOTOMONTAGE**

Position du point de prise de vue : (Lille) : X = 708.007km ; Y = 2410.569km  
Distance à l'éolienne la plus proche : 3220 m  
Angle couvert par le panoramique : 100°  
Azimut : 52°  
Altitude: 98 m NGF  
Date de la prise de vue : 16/02/2016 - 14:36



Vue recadrée à 50° : pour une vision à «taille réelle», tenir le document à 40-45 cm du regard

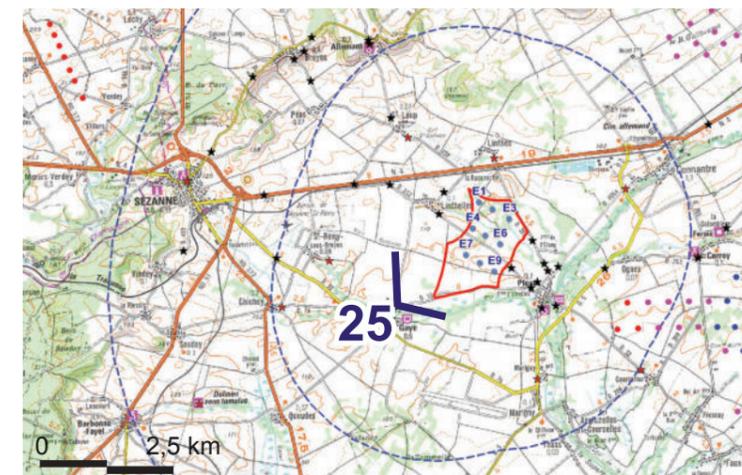


## PM 25 - Gaye, frange urbaine Nord

**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** Le village de Gaye fait partie de la première couronne de villages en prise directe avec le projet éolien. Il s'agit d'évaluer l'impact du projet éolien à partir des lieux de vie et des habitations du village.

**NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET /RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE :** Perception à partir de la frange résidentielle nord de Gaye. Grâce à l'éloignement de plus de 2,6 km, on ne constate pas d'effet d'écrasement visuel entre le bâti et les éoliennes.

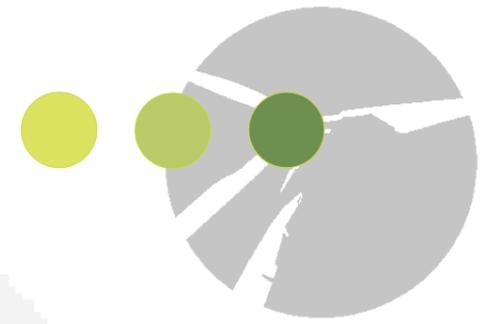
**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** Le projet éolien apparaît comme étant prégnant à partir de ce point de vue ceci à partir des habitations localisées en première ligne. L'impact visuel s'atténue très rapidement en s'enfonçant dans le lotissement. De ce fait l'impact visuel du projet éolien à partir de ce point de vue peut être qualifié de fort.



Légende voir pages 80-81



## PM 25 - Gaye, frange urbaine Nord



### PARAMÈTRES DU PHOTOMONTAGE

Position du point de prise de vue : 48°41'20.54''N; 3°48'28.23''E  
Distance à l'éolienne la plus proche : 2637m  
Angle couvert par le panoramique : 100°  
Azimut : 55°  
Altitude: 96m NGF  
Date de la prise de vue : 16/02/2016- 14:49, Temps clair.



Vue recadrée à 50° : pour une vision à «taille réelle», tenir le document à 40-45 cm du regard





Légende voir pages 80-81

## PM 26 - RD205, sortie Nord de Pleurs



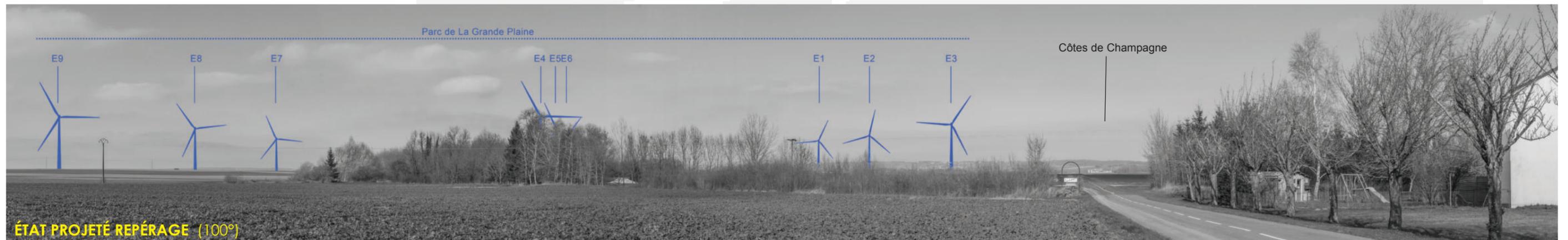
**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE :** Le village de Pleurs fait partie de la première couronne de villages en prise directe avec le projet éolien. Il s'agit d'évaluer l'impact du projet éolien à partir des lieux de vie et des habitations du village.

**NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET /RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE :** La vue sur le projet éolien localisé à plus de 1,5 km est filtrée par la végétation. A l'échelle des éléments de paysage perçus, le parc éolien relativement distant n'a pas d'effet d'écrasement visuel sur les habitations.

**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET :** Le projet éolien apparaît comme étant prégnant à partir de ce point de vue ceci à partir des habitations localisées en première ligne (à droite de la photo). L'impact visuel est néanmoins atténué par les plantations visibles au bord de la route. De ce fait l'impact visuel du projet éolien à partir de ce point de vue peut être qualifié de modéré.



ÉTAT INITIAL (100°)



ÉTAT PROJETÉ REPÉRAGE (100°)



ÉTAT PROJETÉ (100°)



## PM 26 - RD205, sortie Nord de Pleurs

### PARAMÈTRES DU PHOTOMONTAGE

Position du point de prise de vue : 48°41'53.27''N; 3°52'16.84''E  
Distance à l'éolienne la plus proche : 1551m  
Angle couvert par le panoramique : 100°  
Azimut : 296°  
Altitude: 92m NGF  
Date de la prise de vue : 16/02/2016- 11:27, Temps clair.





Vue recadrée à 50° : pour une vision à «taille réelle», tenir le document à 40-45 cm du regard

